V

LE *MARE RUBRUM* DE TACITE ET LE PROBLÈME DE LA CHRONOLOGIE DES *ANNALES*

PAR J. BEAUJEU
Professeur à la Faculté des Lettres de Lille

SOMMAIRE. — *Diverses références aux événements présents peuvent être invoquées pour déterminer la date de la rédaction et de la publication des* Annales ; *l'interprétation des données relatives au* mare Rubrum *conduit à situer le livre II entre 107 et 114 ; celle de l'allusion aux* « Insochi » = Heniochi *suggère de reporter le livre XIII à la période d'après 114 ; la publication des* Vies des Césars, *de 121 au plus tard, semble représenter le* terminus ante quem *pour la publication des* Annales.

LE PROBLÈME ; LES MÉTHODES

En quelles années furent rédigés et publiés les dix-huit — ou moins probablement les seize — livres des *Annales*? C'est une de ces irritantes questions d'érudition qui se posent aux philologues depuis des siècles ; en fait, un problème de genèse littéraire, tel que notre époque aime à les étudier : sa solution permettrait de déterminer les circonstances historiques, la situation politique, l' « atmosphère » dans lesquelles Tacite a écrit son ouvrage et d'essayer de dégager les influences du milieu sur la rédaction de l'œuvre. Or, en dépit des recherches récentes, la plus grande incertitude règne parmi les spécialistes : pour les uns, tels H. Furneaux, K. Meister, F. Altheim, P. Treves[1], les *Annales* furent entièrement composées et publiées sous Trajan, soit avant août 117, et même, selon les trois derniers, avant la victoire éphémère remportée par Trajan sur les Parthes en 116 ; pour d'autres, en particulier R. Syme, elles auraient été rédigées après l'avènement

1. H. Furneaux, ed. *Annales*, vol. I[2] (Oxford, 1896), p. 5 ; K. Meister, *Zur Datierung der Annalen des Tacitus und zur Geschichte der Provinz Aegypten*, *Eranos*, XLVI, 1948, p. 94 sqq. ; F. Altheim, *Tacitus*, *Neue Rundschau*, LXIV, 1953, p. 192 ; P. Treves, *Il mito di Alessandro e la Roma d'Augusto* (Milan, 1953), p. 167 sq., 186.

d'Hadrien, c'est-à-dire postérieurement au mois d'août 117[1]; pour d'autres enfin, comme H. Volkmann, K. Wellesley et P. Wuilleumier, la période de rédaction aurait commencé avant la victoire sur les Parthes de 116, et se serait prolongée dans les premiers temps du règne d'Hadrien[2]. Avant d'aborder la discussion des arguments utilisés par les uns et les autres, il ne paraîtra pas inutile de passer en revue les diverses méthodes qui peuvent être mises en œuvre pour résoudre un problème de cette nature.

Il y a d'abord les méthodes que l'on peut appeler *directes* :

1. — *Témoignages externes* sur l'œuvre et son auteur : néant pour les *Annales* ; d'ailleurs, passé le proconsulat d'Asie, qui nous est attesté par l'inscription de Mylasa (Carie) et qui peut être daté avec certitude de 112-113 ou de 113-114 (les autres années étant toutes « occupées »)[3], nous n'avons plus aucun renseignement sur Tacite et son œuvre.

2. — *Indications fournies par l'auteur* : Tacite nous en donne quelques-unes dans ses autres ouvrages ; mais, dans les *Annales*, la seule indication de ce genre révèle l'intention de l'auteur d'écrire l'histoire du règne d'Auguste, s'il vit assez longtemps pour cela (III, 24, 5) : indice plutôt vague, néanmoins utilisable.

3. — *Références à des événements contemporains* connus de nous et datés avec précision : elles sont très rares dans les *Annales*, comme dans toutes les œuvres de Tacite ; on en trouve quelques-unes cependant, mais toutes trop vagues pour pouvoir être rapportées avec certitude à tel fait plutôt qu'à tel autre, et il est rarissime que le fait soit assez récent pour fournir un élément de datation utile ; antérieur à 108-10, il ne présente pas d'intérêt. L'une de ces références est particulièrement célèbre, celle qui se rapporte à une expansion de l'Empire *ad mare Rubrum* ; mais il est possible que d'autres soient utilisables ; nous croyons en avoir

1. R. Syme, *Tacitus* (Oxford, 1958), II, p. 473 sqq., 768 sqq.

2. H. Volkmann, *Zur Datierung der Annalen des Tacitus*, *Gymnasium*, LX, 1953, p. 236 sqq. ; K. Wellesley, *The date of composition of Ann. II*, *Rhein. Mus. für Philol.*, *N. F.* XCVIII, 1955, p. 135 sqq. ; P. Wuilleumier, *Tacite et la critique contemporaine*, *Information littéraire*, XII, 1960, 1, p. 17 (dans des publications antérieures, P. Wuilleumier avait admis 115-116 comme *terminus a quo* pour la composition des *Annales* : *Tacite, l'homme et l'œuvre*, Paris, Boivin, 1949, p. 12 ; ed. *Hist. I*, coll. Érasme, Paris, P. U. F., 1959, p. 3).

3. Voir, en dernier lieu, Syme, *op. cit.*, II, p. 664 sq.

décelé une. Ces références procurent un *terminus a quo*. Inversement, si elles se rapportent à un état de fait donné comme contemporain et qui soit antérieur à un changement connu de nous et exactement daté, elles nous donnent un *terminus ante quem*.

Les autres méthodes sont plus ou moins *indirectes* :

4. — *La méthode précédente a « silentio »*, c'est-à-dire l'absence de toute référence à un fait contemporain, là où l'on pourrait s'attendre à en trouver une : par exemple, au livre II, Tacite parle plusieurs fois d'Antioche, en racontant les derniers jours de Germanicus, qui y mourut en 19, peut-être empoisonné (*Ann.* II, 69, 2 ; 73, 5 ; 83, 3) ; or, il ne fait aucune mention du tremblement de terre qui, le 13 décembre 115, détruisit une partie de la ville et faillit provoquer la mort de Trajan[1]. Indices extrêmement fragiles, en raison de la rareté des références aux événements contemporains dans l'œuvre de Tacite.

5. — *Imitation ou du moins souvenir de passages des « Annales » dans les œuvres d'autres écrivains* : essentiellement les *Satires* de Juvénal et les *Vies* de Suétone ; on en tirerait un *terminus ante quem* ; Syme s'est employé à cette recherche[2] ; le bilan se révèle des plus décevants : pour Suétone, il est presque impossible d'obtenir la certitude, en aucun cas, qu'une ressemblance, même étroite, vient de l'utilisation directe de Tacite plutôt que d'une source commune ; quant à Juvénal, les cas de ressemblance étroite sont rarissimes ; en outre, la chronologie des *Satires* est mal établie et il faut compter avec la possibilité d'une utilisation en sens inverse de Juvénal par Tacite. Donc, sans exclure absolument les chances de découvertes nouvelles dans cette direction, force est de reconnaître qu'elles apparaissent des plus minces.

6. — *Acquisition d'une documentation spéciale, à la suite d'un fait daté* : ainsi Syme a tenté, après bien d'autres, de montrer que pour écrire ses *Annales*, et cela dès les premiers livres, Tacite devait avoir entre les mains des informations recueillies sur place, concernant la province d'Asie ou la maison de Tibère à Rhodes et que, par conséquent, il ne s'est mis à l'œuvre qu'après son proconsulat[3] ; mais on pourrait en dire autant d'autres questions,

1. Cf. F. A. Lepper, *Trajan's Parthian war* (Oxford, 1948), p. 21, 53, 209.
2. Syme, *op. cit.*, II, p. 776 sqq.
3. Syme, *op. cit.*, II, p. 466 sqq.

et, inversement, la connaissance particulière qu'il s'était acquise de la Bretagne et de la Germanie ne se manifeste guère dans les *Histoires* et les *Annales* ; de telles conclusions sont nécessairement très aléatoires.

7. — *Reflets — non déclarés — de l'actualité dans la rédaction* : si une analyse rigoureuse permet de déceler la trace d'une réfraction du récit de faits passés par un événement ou une situation contemporaine de la rédaction, il est possible d'en induire un *terminus a quo*, ou même une date approchée ; il est certain, par exemple, que l'adoption de Trajan par Nerva en 97, telle qu'on en perçoit l'écho dans le *Panégyrique* de Pline le Jeune, a influé sur la mise en scène de l'adoption de Pison par Galba, telle que Tacite nous la présente au livre I des *Histoires*. Ainsi s'est-on demandé si les conditions particulières de l'avènement d'Hadrien n'avaient pas déformé le récit de l'avènement de Tibère, si le caractère et même la politique extérieure d'Hadrien n'avaient pas prêté certaines de leurs nuances à ceux que Tacite attribue à Tibère, si l'apparition d'un phénix dans la numismatique romaine de 117-118 n'avait pas fourni à l'historien l'occasion du chapitre qu'il consacre à cet oiseau au livre VI des *Annales*[1] ; peut-être aussi ne parle-t-il pas dans les mêmes termes d'un personnage selon qu'il est vivant ou mort? Cette méthode, si séduisante soit-elle, surtout pour un moderne, n'est pas moins dangereuse que les précédentes, tant est grand le risque d'établir des rapprochements imaginaires si la chronologie ne s'y opposait pas absolument, comme il serait tentant d'expliquer la digression sur les Juifs au livre V des *Histoires* par le soulèvement de 115-116 ou, mieux encore, par la révolte de Bar-Kochba en 132, la notice sur Sérapis (*H.* IV, 83 sq.) et le récit du voyage de Germanicus en Égypte (*Ann.* II, 61) par le voyage d'Hadrien dans la vallée du Nil et son engouement pour la religion alexandrine en 130, l'histoire des dernières années de Tibère par la fin du règne d'Hadrien !... La méthode peut, certes, se révéler féconde, à condition de l'employer avec beaucoup de prudence.

8. — *Évolution de l'auteur* : sensible d'une œuvre à l'autre,

1. Aureus au phénix : Strack, *Untersuch. z. röm. Reichsprāg. d. zweiten Jahrh.*, II, p. 55, n° 23 sq. = *Coins of the Rom. Emp. in the Brit. Mus.*, III, p. 245, n° 48 sq. — Voir l'application de cette méthode chez Syme, *op. cit.*, II, p. 481-519.

notamment des *Histoires* aux *Annales*, ou même à l'intérieur d'un ouvrage, cette évolution, d'ailleurs difficile à déterminer et à mesurer, peut impliquer soit un certain délai, soit l'intervention d'un facteur biographique ou historique ; il en est ainsi de l'évolution stylistique enregistrée des *Histoires* aux livres I-XII des *Annales*, puis aux livres XIII et suivants[1], de certains changements dans les idées philosophico-religieuses[2], dans l'attitude à l'égard du régime impérial[3], etc. ; on est tenté de mettre telle ou telle de ces modifications en relation avec des faits connus, comme le proconsulat d'Asie ou le changement d'empereur. Ici encore, les plus grandes précautions s'imposent : la relation établie a un caractère hautement hypothétique ; car, étant donné la rareté de ces faits connus, il est plus probable que la véritable explication du changement constaté réside dans un fait inconnu de nous, dont l'influence sur l'auteur fut beaucoup plus directe et dont la date est toute différente.

9. — *Conditions de travail de l'auteur*, en particulier rythme de sa rédaction, telles qu'on peut les supposer d'après ses autres œuvres, *Histoires* surtout : une extrapolation prudente pourrait sans doute fournir des probabilités approximatives, car, une fois parvenu à l'âge qu'avait Tacite quand il entreprit ses *Annales* (entre 53 et 62 ans), on ne change plus guère ses méthodes et ses habitudes pour un travail de même nature.

Dans tous les cas, d'ailleurs, il faut tenir compte de la possibilité de retouches et d'additions faites après coup, ce qui rend hypothétique, à priori, la détermination de tout *terminus a quo* en fonction d'un passage isolé.

« Mare Rubrum »

En application des méthodes que nous avons appelées « directes », l'intérêt s'est principalement concentré sur un passage du livre II, où Tacite se réfère à l'expansion de l'Empire en Orient, à l'époque où il écrit. Il vaut la peine de citer le texte in extenso ; chargé

1. Cf. E. Löfstedt, *Syntactica*, II (Lund, 1933), p. 276-290 ; N. Eriksson, *Studien zu den Annalen des Tacitus* (Diss. Lund, 1934).

2. Cf. par exemple notre brève mise au point sur la *Religion de Pline le Jeune et de Tacite*, *Information littéraire*, VIII, 1956, p. 149 sqq.

3. Cf. E. Paratore, *Tacito* (Milan, 1951), p. 625 sqq.

par Tibère d'une mission d'inspection en Orient, Germanicus profite de l'occasion pour visiter l'Égypte, enfreignant ainsi la défense faite aux sénateurs d'y pénétrer sans autorisation spéciale de l'empereur (printemps ou été 19 après J.-C.) :

II, 60 : *Sed Germanicus, nondum comperto profectionem eam incusari, Nilo subuehebatur, orsus oppido a Canopo.* 2) *Condidere id Spartiani ob sepultum illic rectorem nauis Canopum, qua tempestate Menelaus Graeciam repetens diuersum ad mare terramque Libyam deiectus est.* 3) *Inde proximum amnis os dicatum Herculi, quem indigenae ortum apud se et antiquissimum perhibent eosque, qui postea pari uirtute fuerint, in cognomentum eius adscitos; mox uisit ueterum Thebarum magna uestigia.* 4) *Et manebant structis molibus litterae Aegyptiae, priorem opulentiam complexae : iussusque e senioribus sacerdotum patrium sermonem interpretari, referebat habitasse quondam septingenta milia aetate militari atque eo cum exercitu regem Rhamsen Libya, Aethiopia Medisque et Persis et Bactriano ac Scytha potitum quasque terras Suri Armeniique et contigui Cappadoces colunt, inde Bithynum, hinc Lycium ad mare imperio tenuisse.* 5) *Legebantur et indicta gentibus tributa, pondus argenti et auri, numerus armorum equorumque et dona templis, ebur atque odores, quasque copias frumenti et omnium utensilium quaeque natio penderet, haud minus magnifica quam nunc ui Parthorum aut potentia Romana iubentur.*

61. *Ceterum Germanicus aliis quoque miraculis intendit animum quorum praecipua Memnonis saxea effigies, ubi radiis solis icta est, uocalem sonum reddens, disiectasque inter et uix peruias arenas instar montium eductae pyramides certamine et opibus regum, lacusque effossa humo, superfluentis Nili receptacula; atque alibi angustiae et profunda altitudo, nullis inquirentium spatiis penetrabilis.* 2) *Exim uentum Elephantinen ac Syenen, claustra olim Romani imperii, quod nunc Rubrum ad mare patescit*[1].

« Mais Germanicus, ne sachant pas encore que ce déplacement lui fût reproché, remontait le Nil en bateau, à partir de Canope. Cette ville a été fondée par les Spartiates en souvenir du pilote Canopus, enseveli en cet endroit à l'époque où Ménélas, regagnant la Grèce, fut rejeté de l'autre côté de la mer, sur la terre de Libye. De Canope, Germanicus gagna l'embouchure toute proche, dédiée à Hercule : selon les indigènes, ce dieu, né chez eux, est le plus

1. Texte et numérotation de H. Goelzer, in *ed.*, Paris, Belles-Lettres, 1923 ; la traduction proposée est originale.

ancien de tous les Hercules, et ceux qui, après lui, l'ont égalé en valeur, ont été appelés de son nom. Puis il alla visiter les ruines grandioses de l'antique Thèbes. Sur les constructions massives subsistaient encore les caractères égyptiens qui résumaient sa splendeur passée : invité à traduire la langue de ses pères, un des prêtres les plus vieux expliquait qu'il y avait jadis sept cent mille habitants en âge de faire la guerre et qu'avec cette armée le roi Rhamsès s'était rendu maître de la Libye, de l'Éthiopie, des Mèdes, des Perses, de la Bactriane et de la Scythie, ainsi que des terres occupées par les Syriens, les Arméniens et leurs voisins les Cappadociens, et que son pouvoir s'étendait jusqu'à la mer de Bithynie d'un côté, à celle de Lycie de l'autre. On lisait aussi les tributs prescrits aux peuples : poids d'or et d'argent, quantité d'armes et de chevaux, offrandes destinées aux temples — ivoire et parfums — et les quantités de blé et de denrées de toute sorte que chaque peuple devait fournir, tributs aussi somptueux que ceux qu'impose aujourd'hui la force des Parthes ou la puissance romaine.

« D'ailleurs, Germanicus s'intéressa aussi à d'autres merveilles, principalement la statue en pierre de Memnon, qui rend un son musical quand elle est frappée des rayons du soleil, et, véritables montagnes au milieu des sables éparpillés et presque impraticables, les pyramides dressées par l'émulation et l'opulence des rois, et le lac creusé dans le sol pour recevoir les eaux du Nil en crue ; ailleurs encore le resserrement du fleuve et la profondeur de son lit où n'ont jamais pu atteindre les sondes des chercheurs. De là, on vint à Éléphantine et Syène, jadis barrière de l'Empire romain, qui s'ouvre aujourd'hui sur la mer Rouge. »

A les prendre au pied de la lettre, les dernières lignes contiennent une triple absurdité : d'abord il est faux que la première cataracte ait constitué au temps de Tibère une « barrière » de l'Empire, puisque de 22 avant J.-C. à 297 après, sans interruption, des détachements militaires ont occupé la Dodécaschène, c'est-à-dire le nord de la Nubie jusqu'à Hiéra Sycaminos, à 120 kilomètres au sud d'Assouan et de la première cataracte[1] ; d'autre part,

1. Cf. J. Lesquier, *L'armée romaine d'Égypte d'Auguste à Dioclétien* (Le Caire, 1918), p. 458 sqq. ; E. Honigmann, *Real-Encycl.*, XVII, 1 (1936), *s. u. Nil*, 562 ; *Cambr. Anc. Hist.*, X, p. 243 (Anderson) ; 286 sq. (Bell).

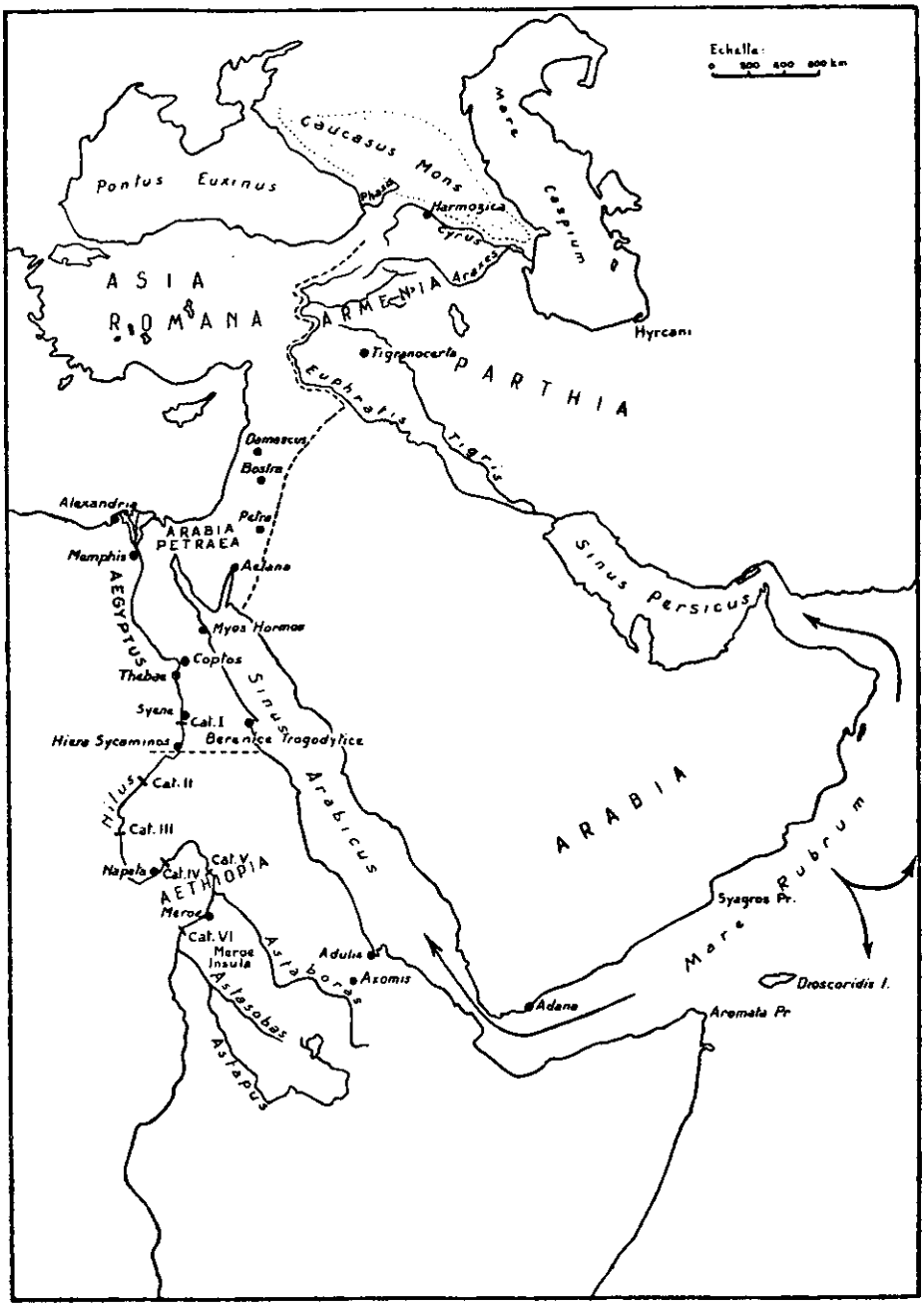

Echelle :
0 200 400 600 km
Caucasus Mons
Pontus Euxinus
Phasis
Harmozica
Cyrus
Mare Caspium
ASIA ROMANA
ARMENIA
Araxes
Hyrcani
Tigranocerta
PARTHIA
Euphrates
Tigris
Damascus
Bostra
Alexandria
Petra
ARABIA PETRAEA
Memphis
Aelana
Sinus Persicus
AEGYPTUS
Myos Hormos
Coptos
Thebae
Syene
Cat. I
Hiera Sycaminos
Berenice
Trogodytice
Sinus Arabicus
Nilus
Cat. II
Cat. III
ARABIA
Napata
Cat. IV
Cat. V
AETHIOPIA
Meroe
Cat. VI
Syagros Pr.
Mare Rubrum
Meroe Insula
Adulis
Asaboras
Axomis
Dioscoridis I.
Adane
Aromata Pr.
Astasobas
Astapus

FIGURE 1

l'Empire touchait à la mer Rouge depuis que la conquête de l'Égypte lui en avait ouvert l'accès, en 29 avant J.-C. ; enfin, si Rome a entretenu des relations commerciales suivies avec l'Éthiopie et le Soudan et lancé sous Néron une expédition commandée par un tribun pour explorer le cours supérieur du Nil[1], il n'est pas vrai qu'elle ait avancé les limites de son Empire au delà de Syène, en direction du *mare Rubrum*, entre 19 après J.-C. et le début du IIe siècle, comme semble le suggérer le texte de Tacite.

Faute de pouvoir prendre ce texte à la lettre, il reste à l'interpréter, c'est-à-dire à déterminer ce que l'auteur avait en vue, et à dégager soit le sens caché de son affirmation apparemment injustifiable, soit les raisons qui expliquent son erreur, si erreur il y a. Et d'abord, que signifie exactement l'expression *mare Rubrum*? Voici ce que dit de cette mer Pomponius Mela, sous le règne de Claude :

Chorogr., III, 8, 71 : *Rubrum mare Graeci, siue quia eius coloris est siue quod ibi Erythras regnauit Erythran thalassan appellant : procellosum asperum mare, profundum et magnorum animalium magis quam cetera capax. Primo recedentis oras aequabiliter impellit et ubi non intrat interius aliquantum patens sinus est. Sed quas ripas inflexerat bis inrumpit, duosque iterum sinus aperit. Persicus uocatur dictis regionibus, Arabicus ulterior.*

« Le *mare Rubrum* (« mer Rouge ») a reçu des Grecs, soit parce qu'elle est de cette couleur soit parce qu'Érythras a régné sur elle, le nom de « mer Érythrée » : mer tempétueuse et dure, profonde et plus riche que toute autre en animaux de grande taille. D'abord, elle exerce sur les rivages en retrait une poussée égale, et là où elle ne pénètre pas à l'intérieur s'étend un golfe assez ouvert. Mais, après avoir infléchi la côte, elle la force par deux fois et ouvre coup sur coup deux golfes. On appelle Persique le golfe le plus proche des régions dont nous parlons, Arabique le plus éloigné » (l'auteur décrit le sud de l'Asie en allant de l'Inde vers l'ouest).

Mêmes indications chez Pline l'Ancien :

N. H. VI, 107 sq. : *Inrumpit deinde et in hac parte geminum mare in terras, quod Rubrum dixere nostri, Graeci Erythrum a rege Erythra aut,*

1. Cf. *infra*, p. 216.

ut alii, solis repercussu talem reddi existimantes colorem, alii ab harena terraque, alii tali aquae ipsius natura. Sed in duos diuiditur sinus; is qui ab oriente est Persicus appellatur... Rursus altero ambitur sinu Arabico nominato. Oceanum qui impluit Azanium appellant.

« De ce côté aussi (en Carmanie, à l'ouest de l'Inde) fait irruption à l'intérieur des terres la mer double que nous avons appelée « Rouge », les Grecs « Érythrée », du nom du roi Érythras ou, selon d'autres, en croyant que le reflet du soleil lui donnait cette couleur, selon d'autres du fait du sable et de la terre, selon d'autres parce que telle est la nature même de ses eaux. Quoi qu'il en soit, elle se divise en deux golfes ; celui qui est à l'est s'appelle « Per- « sique »... De l'autre côté, elle (l'Arabie) est entourée par le deuxième golfe, appelé « Arabique ». On appelle « Azanien(ne) » (la partie de) l'océan qui l'alimente (golfe d'Aden)[1]. »

Comme on le voit, l'expression *mare Rubrum* désignait la portion de mer qui s'étendait de la côte ouest de l'Inde à la Somalie (partie septentrionale de l'actuel océan Indien) et qui entourait l'Arabie, y compris le golfe Persique et le « golfe Arabique » que nous appelons aujourd'hui « mer Rouge » ; selon les cas, le terme s'appliquait soit à l'ensemble soit à l'une de ses parties, notamment mer Rouge ou golfe Persique ; il est vrai que, chez Pline surtout, on trouve plusieurs exemples où *mare Rubrum* désigne spécifiquement la mer Rouge, en la distinguant d'autres parties du même ensemble[2] ; mais on ne peut tirer de ces cas particuliers aucune conclusion quant au sens de l'expression chez Tacite[3].

Celui-ci l'a employée deux autres fois : dans l'*Agricola* (12, 12), comparant les perles de Bretagne aux autres, il relève que « *in Rubro mari* on les arrache des rochers vivantes et animées, en Bretagne on les ramasse où le flot les a rejetées » ; il ne fait aucun

1. Cf. Pline, *N. H.* IX, 106 : *Praecipue autem laudantur* (les perles) *circa Arabiam in Persico sinu maris Rubri.* Voir H. Berger, *Real-Encycl.*, VI, *s. u.* Ἐρυθρὰ θάλασσα, p. 592 sqq.

2. *N. H.* VI, 143 : *ipsa uero paeninsula Arabia inter duo maria Rubrum Persicumque procurrens* ; VI, 106 : *nauigant... ex India uento Volturno et, cum intrauere Rubrum mare, Africo uel Austro* ; VI, 170, où *fauces Rubri maris* désigne le détroit de Bab-el-Mandeb ; XXXII, 21 : *gignitur quidem* (le corail) *et in Rubro mari, sed nigrius* ; *item in Persico uocatur iace* ; cf. XXXI, 36 ; XXXVII, 108.

3. Comme l'a fait abusivement K. Meister, *Eranos*, 1948, p. 98 sq. Il arrive souvent que *mare Rubrum* désigne spécifiquement le golfe Persique, notamment quand il est question des perles (Pline, *N. H.* IX, 113 ; XII, 2 ; en poésie, *passim*) ou de l'expédition d'Alexandre (Q. Curt., *passim*).

doute qu'il s'agit ici du golfe Persique, comme dans les innombrables allusions identiques des poètes, car l'Antiquité n'a pas connu les bancs de la mer Rouge et n'a exploité que les pêcheries des eaux indiennes et du golfe Persique[1] ; mais il n'est nullement assuré que Tacite ait eu une idée précise de cette localisation. Dans le récit des campagnes de Corbulon contre les Parthes, l'historien rapporte l'étrange odyssée d'ambassadeurs hyrcaniens — peuple établi sur le littoral sud-est de la Caspienne — à leur retour de Rome, où ils avaient proposé une alliance contre l'ennemi commun, le Parthe : craignant qu'ils ne fussent surpris par les Parthes au delà de l'Euphrate, Corbulon les fit escorter *ad litora maris Rubri*, d'où ils regagnèrent leur pays en évitant le territoire ennemi (*Ann.* XIV, 25, 4) ; on admet généralement que la petite troupe descendit la rive droite de l'Euphrate jusqu'au golfe Persique et que, de là, par mer, puis par terre, les Hyrcaniens rentrèrent chez eux en contournant par l'est le pays des Parthes[2] : de fait, ceux-ci ne se hasardaient guère sur la rive droite de l'Euphrate sous le Haut-Empire[3]. Le détour apparaît cependant énorme et inutile[4] ; d'autant plus qu'au point de son récit où Tacite a logé cette notice, Corbulon se trouve à Tigranocerte, au cœur de l'Arménie, sur la rive gauche de l'Euphrate (*A.*, XIV, 24, 6 ; 25, 1) ; une erreur est donc possible et même probable, de la part des copistes ou de l'auteur lui-même : peut-être le golfe Persique a-t-il été substitué à la Caspienne[5] ? En tout cas, ni l'un ni l'autre de ces deux passages ne jette aucune lumière sur celui dont nous nous occupons.

Pour rendre compte de ce dernier, quatre théories différentes ont été inventées.

1° *Mare Rubrum* désigne le golfe Persique ; l'expansion de l'Empire, à laquelle Tacite se réfère, est la conquête de la Mésopotamie par Trajan ; le livre II des *Annales*, du moins la fin du

1. Cf. Rommel, *R. E.*, XIV, 2 (1930), *s. u. margaritai*, p. 1687 sqq.

2. Cf. *edd. ad loc.*, par exemple Walther, Nipperdey, Furneaux, Goelzer ; la route commerciale Palmyre-Charax (au fond du golfe Persique) longeait la rive gauche de l'Euphrate : cf. A. Charlesworth, *Les routes et le trafic commercial dans l'Empire romain*, trad. Blumberg et Grimal (Paris, 1938), p. 112 sq.

3. Cf. R. Syme, *Cambr. Anc. Hist.*, XI, p. 142.

4. Moins toutefois que si l'on identifie, avec Meister (*Eranos*, 1948, p. 100), le *mare Rubrum* de ce passage à la mer Rouge !

5. *Sic*, Juste-Lipse, *ad loc.* ; H. Schiller, *Gesch. d. röm. Kaiserreichs u. Nero* (Berlin, 1872), p. 123 ; K. Wellesley, *Rhein. Mus.*, 1955, p. 137.

chapitre 61, a été écrit entre l'été 116 et l'été 117. C'est la doctrine de la plupart des exégètes, depuis Juste-Lipse jusqu'à Koestermann et Syme[1]. Elle se heurte à deux objections qui nous paraissent irréfutables : est-il vraisemblable que Tacite, ayant rédigé cette allusion triomphante pendant les quelques mois où l'Empire toucha le golfe Persique, ne l'ait pas effacée quand les précaires conquêtes de Trajan furent évacuées? Mais surtout, dans les *Annales* comme dans la tradition littéraire du Ier siècle de notre ère[2], les Parthes constituent un État puissant qui partage avec Rome la maîtrise de l'œcoumène, qui est « l'autre » grand Empire, et cela précisément en II, 60, 5 (texte cité ci-dessus) : *... tributa ... haud minus magnifica quam nunc ui Parthorum aut potentia Romana iubentur*[3] ; en outre, quatre chapitres plus haut, l'Arménie est décrite comme un État tampon, disputé et tiraillé entre ses deux puissants voisins (II, 56, 1) :

Ambigua gens ea antiquitus hominum ingeniis et situ terrarum, quoniam nostris prouinciis late praetenta penitus ad Medos porrigitur ; maximisque imperiis interiecti et saepius discordes sunt, aduersus Romanos odio et in Parthum inuidia.

« Ce peuple est équivoque depuis les temps anciens, en raison de ses caractères ethniques et de sa situation géographique, car, bordant nos provinces sur une grande longueur, il s'enfonce jusqu'en Médie ; jetés entre d'immenses empires, ils sont le plus souvent en désaccord avec les Romains par haine, avec les Parthes par envie. »

Cette description, qui s'applique mieux à l'époque de Tacite qu'au temps de Tibère où la frontière commune entre l'Arménie et les « provinces romaines » était plutôt courte, ne paraît pas pouvoir être postérieure à la réduction de l'Arménie en province par Trajan, la première année de son expédition ; elle nous fournit un *terminus ante quem* : été 114.

1. Liste dressée par K. Meister, *Eranos*, 1948, p. 95 ; cf. E. Köstermann, *ed. Ann.* (Leipzig, 1952), *Introd.* p. xv ; R. Syme, *Tacitus*, II, p. 768 sqq.

2. Cf. Anderson, *Cambr. Anc. Hist.*, X, p. 258, n. 1 ; Rostovtzeff, *C. A. H.*, XI, p. 105, n. 2.

3. Du tableau de la défense des provinces, esquissé au début du livre IV, il ressort que les positions de Rome entre la Phénicie et l'Euphrate étaient les mêmes au moment où Tacite rédigeait ce texte qu'en 23 après J.-C. : *Dehinc initio ab Syriae usque ad flumen Euphraten, quantum ingenti terrarum sinu ambitur, quattuor legionibus coercita, accolis Hibero Albanoque et aliis regibus qui magnitudine nostra proteguntur aduersum externa imperia* (*Ann.* IV, 5, 4).

Cependant, en bonne méthode, il faut admettre que ces textes peuvent aussi être postérieurs à l'évacuation de la Mésopotamie et de l'Arménie par Hadrien, à la fin de 117, quoique, dans ce cas, le silence de Tacite sur les événements récents apparaisse bien peu vraisemblable[1].

2° *Mare Rubrum* désigne la mer Rouge ; Tacite fait allusion à la conquête de l'Arabie nabatéenne par Aulus Cornelius Palma, en 105-106, conquête qui aboutit à la création d'une *Prouincia Arabia* ; deux séries de documents attestent le retentissement de cette conquête : des monnaies émises en 108 et représentant *Arabia adq(uisita)*[2], et surtout des bornes milliaires jalonnant une route Petra-Bostra, via Philadelphie : cette route, ouverte en 111, reliait la Syrie au golfe d'Akaba, c'est-à-dire à la mer Rouge[3] ; le texte des inscriptions figurant sur les bornes est d'un style inaccoutumé et significatif :

Imp. Caesar diui Neruae Traianus Aug. Germ. Dacicus, pont. max., trib. pot. XV, imp. VI, cos. V, p(ater) p(atriae), redacta in formam prouinciae Arabia, uiam nouam a finibus Syriae usque ad mare Rubrum aperuit et strauit per C. Claudium Seuerum leg. Au[g. pr. pr.][4].

Cette thèse a été défendue en particulier par J. Aspach, C. Marchesi, R. Paribeni, E. Paratore, A. Piganiol et P. Wuilleumier[5] ; certains ont même cru percevoir dans le texte de Tacite, *quod nunc Rubrum ad mare patescit*, l'écho direct de celui des bornes milliaires *uiam... usque ad mare Rubrum aperuit*[6]. Objections : dans un cas, il s'agit de l'ouverture d'une route, dans l'autre de l'extension de l'Empire ; et puis cette « conquête de l'Arabie », amplifiée par la propagande officielle, s'est réduite en réalité à peu de chose : en fait d'Arabie, seules la côte méditerranéenne,

1. Ces textes ont déjà été rassemblés par Meister, *Eranos*, 1948, p. 118 sqq.
2. Strack, *Reichsprăg.*, I, p. 194, n° 174, etc. = *BMC Emp. III* 96, n° 474, etc.
3. *C. I. L.*, III, 14149-14150 (cf. Suppl. 4, p. 2303).
4. *C. I. L.*, III, 14149[21] (= Dessau, *I. L. S.*, 5834). On peut en rapprocher le texte d'une borne milliaire jalonnant une route ouverte sous Vespasien en Andalousie... *ab Iano ad Oceanum* (*C. I. L.*, II, 4697 = D. 5867).
5. J. Asbach, *Römisches Kaisertum und Verfassung bis auf Traian* (Cologne, 1896), p. 153 ; C. Marchesi, *Tacito*[3] (Milan, 1944), p. 78 ; R. Paribeni, *Optimus Princeps*, II (Messine, 1927), p. 14 ; E. Paratore, *Tacito* (Milan, 1951), p. 623 ; A. Piganiol, compte rendu de l'ouvrage de Syme *in Rev. Ét. lat.*, XXXVII, 1959, p. 321 sq. ; P. Wuilleumier, *Tacite et la critique contemporaine, Information littéraire*, XII, 1960, 1, p. 17.
6. Paratore et Piganiol, *locc. citt.*

une partie de la presqu'île du Sinaï et une bande de territoire semi-désertique le long de la frontière orientale de la Palestine ont été occupées et annexées[1] ; la grande province riveraine de la mer Rouge demeurait, comme avant, l'Égypte. Enfin le Sinaï n'est nullement dans le prolongement méridional de la vallée du Nil, ni de la ligne Rome-Syène, et ce serait une monstruosité géographique pour un Romain de considérer l'annexion de l'Arabie Pétrée comme une extension de l'Empire au delà de la première cataracte.

3° *Mare Rubrum* désigne bien la mer Rouge ; mais l'extension de l'Empire, à laquelle se réfère Tacite, n'est autre que l'intégration dans le territoire administratif de l'Égypte du désert arabique séparant la vallée du Nil de la mer Rouge, en particulier des régions de Myoshormos et de Bérénicé Trogodyticé ; cette intégration serait survenue entre 100 et 115 : à preuve, l'aménagement des routes, la création d'un nouveau nome de Bérénicé et la disparition du *praefectus praesidiorum et montis Berenicidis*, vers cette époque. Cette hypothèse, lancée par O. Clason, a été soutenue avec force par K. Meister, adoptée par Fr. Altheim et P. Treves[2]. Elle ne résiste pas aux critiques qui ont été formulées notamment par H. Volkmann et K. Wellesley et qui réduisent à néant les indices décelés par K. Meister[3] : l'aménagement des routes dans le désert arabique commence sous Auguste et se poursuit régulièrement jusque sous Domitien ; le nome de Bérénicé se trouvait dans le Delta (il y avait plusieurs villes de ce nom en Égypte) ; quant à la disparition du *praefectus praesidiorum et montis Berenicidis*, elle n'implique nullement l'intégration du territoire correspondant à l'administration territoriale de l'Égypte. Ajoutons que cette transformation administrative eût constitué une plus petite chose encore pour l'Empire que l'annexion de l'Arabie Pétrée et que la monstruosité géographique n'eût pas été moindre.

4° Une quatrième interprétation a été proposée récemment par Erich Laube dans une dissertation intéressante, mais qui,

1. R. P. Longden, *C. A. H.*, XI, p. 237 sq.

2. O. Clason, *De Taciti Annalium aetate quaestiones geographicae ad mare Rubrum et Aegyptum maxime pertinentes* (Rostock, 1871) ; Meister, Altheim, Treves, *opp. citt.*, *supra* p. 200, n. 1.

3. Volkmann, Wellesley, *opp. citt.*, *supra* p. 201, n. 2.

n'ayant pas été imprimée, a échappé à la sagacité des spécialistes[1] : la seule, la grande expansion romaine vers le sud-est, de Tibère à Trajan, c'est l'expansion commerciale à travers l'océan Indien, en direction de l'Inde et de l'Extrême-Orient ; favorisée par la découverte des moussons, qui date, selon Laube, de la première moitié du Ier siècle de notre ère, elle eut pour corollaires des alliances contractées avec divers roitelets du littoral arabe et l'établissement de postes militaires à Aden, au cap Syagros (Ras Fartak) et peut-être dans l'île Dioscoride (= Sokotora), du moins à en croire le *Périple de la mer Érythrée*, sorte de portulan anonyme, mais véridique, de la seconde moitié du Ier siècle après J.-C. L'intérêt de cette nouvelle théorie saute aux yeux : elle diminue la bizarrerie géographique du texte de Tacite et elle le justifie par un fait historique de grande importance. Elle soulève cependant, elle aussi, de graves objections : notons d'abord que, faute de recoupement, les indices tirés du *Périple* sont parfois sujets à caution ; en second lieu, le commerce romain avec l'Inde était déjà très actif dans la première moitié du Ier siècle de notre ère, comme en font foi les poteries d'Arezzo découvertes à Virapatnam, près de Pondichéry, et dès l'époque d'Auguste, ainsi que le montrent la *Géographie* de Strabon et les monnaies romaines trouvées dans les ruines des comptoirs de l'Inde[2] ; d'autre part, il est difficile d'admettre que Tacite ait eu en vue seulement une expansion commerciale, sans extension territoriale, quand il a employé l'expression (*imperium romanum*) *nunc Rubrum ad mare patescit*, le verbe *patescere* s'appliquant à une extension territoriale, chez Tacite, lorsqu'il a pour sujet un nom de pays[3] ; enfin,

1. Erich Laube, *Die Abfassungszeit von Tacitus Annalen, Freie Universität Berlin, Philos. Fak.*, 1955, 78 p. dactyl.

2. Strab. XVII, 1, 13, C. 798 ; cf. E. H. Warmington, *The commerce between the Roman Empire and India* (Cambridge, 1928) ; H. Kortenbeutel, *Der ägyptische Süd- und Osthandel in der Politik der Ptolemäer und römischen Kaiser* (Diss. Berlin, 1931) ; R. E. M. Wheeler, A. Ghosh, Krishna Deva, *Arikamedu an Indo-Roman Trading-station on the East Coast of India* (*Ancient India, Bull. of the Archeol. Survey of India*, II, juillet 1946, p. 17-124) ; J. Filliozat, *Les échanges de l'Inde et de l'Empire romain aux premiers siècles de l'ère chrétienne* (*Rev. histor.*, CCI, 1949, p. 1 sqq.). Très nombreuses monnaies d'or et d'argent d'Auguste et de Tibère surtout.

3. *H.* II, 81, 5 : ... *quantumque* (*prouinciarum*) *introrsus in Pontum et Armenios patescit...* ; *G.* 30, 1 : *ceterae ciuitates in quas Germania patescit* (même sens Liu. XXXII, 27, 6). Cf. *H.* IV, 78, 2 : *neque enim poterat patescere* (= se déployer) *acies, effuso hoste...* Dans un seul exemple, *patescere*, s'appliquant à des assaillants, a le sens de « être exposé à » : *muri... sinuati, ut latera obpugnantium ad ictus patescerent* (*H.* V, 11, 7). Laube se trompe sur ce point (*op. cit.*, p. 22, et n. 148).

l'étrangeté géographique, bien qu'un peu atténuée, n'en demeure pas moins réelle : l'ouverture sur la mer Rouge ne coïncide pas avec la « porte » d'Assouan, qui ne donne pas plus accès que sous Tibère au *mare Rubrum* (en l'occurrence l'océan Indien).

Pour tenter de sortir de l'impasse, il faut d'abord remarquer, avec R. Syme et E. Laube, la valeur symbolique de l'expression *mare Rubrum*[1] : c'est une portion de l'océan oriental qui limite l'œcoumène au levant, comme l'océan Atlantique la borde au couchant ; si l'océan baigne l'Empire, celui-ci se confond donc avec l'œcoumène et Rome est maîtresse de cette partie du monde. Syme a rassemblé plusieurs citations de la littérature augustéenne ou même républicaine, qui montrent bien comment l'expression *mare Rubrum* évoquait dans l'esprit des Romains les confins prestigieux de l'Extrême-Orient et de l'océan illimité, et comment ces syllabes magiques étaient utilisées, tant par les généraux qui avaient remporté des succès en Orient, tel Pompée, que par les écrivains avides de flatter leur vanité ou l'orgueil patriotique des Romains : le vainqueur entrait dans la légende derrière les conquérants fabuleux, les Dionysos et les Alexandre, qui avaient étendu leur conquête aux limites mêmes du monde[2]. Donc, la remarque de Tacite n'est que la n^{e} réédition d'un cliché grandiloquent qui remonte aux fastes militaires de la République, et sa valeur documentaire s'en trouve diminuée d'autant.

Mais il est évident que cette notation, si inexacte soit-elle, doit se référer à un fait précis, survenu entre l'année 19 après J.-C. et les premières années du règne d'Hadrien ; or, ce fait, nous l'avons vu, ne peut être ni la conquête parthique de 116 ni une prétendue incorporation du désert Arabique dans le territoire administratif

1. Syme, *Tacitus*, II, p. 470 sq., 769 sqq. ; cf. Laube, *op. cit.*, p. 29.

2. Verg., *Aen.* VIII, 686 : *uictor ab Aurorae populis et litore rubro* (Marc-Antoine ; cf. I, 286 sq. : *nascetur pulchra Troianus origine Caesar imperium Oceano famam qui terminet astris*, à propos de Jules César et de l'océan Occidental) ; Liu. XXXVI, 17, 15 (harangue du consul Acilius Glabrio faisant valoir à ses troupes le résultat d'une éventuelle victoire sur Antiochus) : *quid deinde aberit quin ab Gadibus ad mare Rubrum Oceano finis terminemus, qui orbem terrae amplexu finit?* XLII, 52, 14 ; XLV, 9, 3 ; Ou., *Met.* XV, 829 sqq. Cf. surtout le texte emphatique de la dédicace du temple de Minerve, au Champ-de-Mars, par Pompée à la suite de ses campagnes orientales de 66-61 : ... *terris a Maeotis lacu ad Rubrum mare subactis* (Pline, *N. H.* VII, 97 ; l'allusion au *mare Rubrum* est expliquée par Lucain II, 590 : *me domitus cognouit Arabs* et se rapporte, par conséquent, à la mer Rouge). Voir aussi Cic., *Catil.* III, 26 ; Sen., *Benef.* VII, 2, 5 ; *Q. N.* III, praef. 10.

de la préfecture d'Égypte. Les deux autres hypothèses — allusion soit à l'expansion commerciale dans l'océan Indien, soit à l'annexion de l'Arabie Pétrée — impliquent de la part de Tacite une méconnaissance des réalités géographico-historiques qui paraît invraisemblable ; mais l'est-elle autant qu'elle le paraît? Tacite n'a-t-il pas pu être amené par les idées qui avaient cours de son temps sur la géographie du Proche-Orient, et par ses ignorances personnelles, à croire que l'Empire s'était étendu, depuis l'année 19 après J.-C., au delà de Syène /Éléphantine jusqu'à la mer Rouge? Et, dans ce cas, quel est le fait historique qui est à l'origine de sa croyance erronée?

Écartons d'abord l'idée qui vient la première à l'esprit : Tacite n'a pas pu croire que l'implantation romaine, bornée à la première cataracte en 19, aurait plus tard remonté la vallée du Nil jusqu'à rencontrer l'océan Indien ; il est vrai que la date réelle de l'occupation de la Dodécaschène (22 avant J.-C.) pouvait être méconnue du public et retardée par erreur de plusieurs décennies [1], que l'expédition lancée par Néron pour reconnaître le cours supérieur du Nil s'est aventurée jusqu'au cœur du Soudan [2], que les relations commerciales avec les Éthiopiens et même les Abyssins étaient suivies [3], qu'une route reliait la région de Méroé au sud de la mer Rouge et une autre à la côte des Somalis [4], que de nombreux géographes, parmi lesquels Agrippa et Pline l'Ancien, évaluaient à 625 milles (= 925 kilomètres) seulement la distance séparant Méroé du littoral sud de la Libye, baigné par l'océan méridional qui joignait, selon eux, le *mare Rubrum* (= océan Indien) et l'océan Atlantique, c'est-à-dire à la même mesure que la distance

1. D'après K. Wellesley (*Rhein. Mus.*, 1955, p. 148 sq.) l'occupation militaire de la Dodécaschène se fit progressivement à partir du règne de Tibère et c'est pourquoi Tacite a parlé d'une extension de l'Empire au sud de Syène. Mais il est très probable que cette occupation, réalisée par Petronius dès 24 avant J.-C. pour mettre fin aux attaques de la Candace d'Éthiopie, s'est maintenue sans interruption pendant les années suivantes (cf. J. Lesquier, *L'armée romaine d'Egypte*, p. 13 sq., 459, 473). D'autre part, les Romains n'en ont pas moins continué à considérer que la frontière de l'Égypte passait par Syène (cf. les textes de Lucain et de Pline l'Ancien cités *infra*, p. 224).

2. Sen., *Q. N.*, VI, 8, 3 sqq. ; Pline, VI, 181 ; 184 ; cf. L.-R. Nougier, J. Beaujeu, M. Mollat, *Histoire universelle des explorations* ; 1 : *De la Préhistoire à la fin du Moyen Age* (Paris, 1955), p. 231.

3. Cf. A. Kammerer, *Essai sur l'histoire antique d'Abyssinie* (Paris, 1926), p. 79 sq. ; A. Charlesworth, *Les routes... dans l'Empire romain*, p. 80.

4. Kammerer, *op. cit.*, p. 78 sq. ; route nord : Napata - Méroé - Kassala - Axoum - Adulis ; route sud : Méroé - Nil bleu - Rufaa(=Sapé?)- lac Tsana - Bab-el-Mandeb.

de Syène à Méroé et celle d'Alexandrie à Syène[1], que ces mêmes géographes imaginaient la distance entre la vallée du Nil, à hauteur de Méroé, et la mer Rouge, beaucoup plus courte qu'elle l'est en réalité[2]; mais on ne voit pas qu'aucun auteur ancien ait confondu l'exploration du cours supérieur du Nil avec une conquête ni étendu par l'imagination l'Empire romain dans le sud-est du continent africain ; quant aux itinéraires commerciaux partant de Syène en direction du sud, vers les royaumes d'Éthiopie et d'Abyssinie, ils n'ont jamais constitué le débouché romain sur la mer Rouge : la route du Nil n'était commode qu'en aval des cataractes et même les produits de l'Abyssinie et des pays avoisinants étaient embarqués à Adulis, d'où ils remontaient la mer Rouge[3].

Une allusion à l'expansion commerciale en direction de l'Inde apparaît vraisemblable. La grande voie d'échange entre Rome et le *mare Rubrum*, mer Rouge et océan Indien, a été décrite avec précision par les géographes de l'Empire, en particulier Strabon et Pline[4] : partant d'Alexandrie, port de transit, elle remontait le Nil jusqu'à Coptos, un peu au nord de Thèbes ; de là, deux pistes jalonnées de points d'eau menaient l'une à Myos-Hormos, port sur la mer Rouge, à 200 kilomètres au nord-nord-est de Coptos — c'est l'itinéraire décrit par Strabon — l'autre à Bérénicé Trogodyticé, port situé à 300 kilomètres au sud-est de Coptos — cette voie, décrite par Pline, pour un supplément de 100 kilomètres, économise 400 kilomètres de navigation —; de ces ports, les bateaux gagnaient l'Arabie, ou l'Abyssinie (Adulis), ou le détroit de Bab-el-Mandeb qui leur ouvrait les routes de la Somalie, de l'Inde et du golfe Persique. C'est à l'organisation et à l'intensification de ces échanges, dans une mer devenue un lac romain, avec son réseau d'escales, de collecteurs de douanes, voire de postes

1. Pline, *N. H.* VI, 196 et 209 ; cf. A. Klotz, *Die geographischen Commentarii des Agrippa und ihre Ueberreste* (*Klio*, XXIV, 1931), p. 432. P. Schnabel (*Die Weltkarte des Agrippa*, *Philologus*, XC, 1935, p. 423) a pris la *longitudo* — mesure d'une portion de parallèle — pour la *latitudo* — mesure d'un arc de méridien — dans ce passage de Pline !

2. Trois jours de marche entre Napata et la mer Rouge (*N. H.* VI, 189), cinq entre Sape et la mer Rouge (VI, 190), soit respectivement environ 60 milles = 89 kilomètres (cf. *N. H.* VI, 103) et 100 milles = 148 kilomètres, alors qu'il y en a quatre ou cinq fois plus.

3. Cf. Pline, *N. H.* VI, 172 sq. ; *Peripl. maris Erythr.* 4 ; Anderson, *C. A. H.*, X, p. 883 ; Charlesworth, *Les routes...*, p. 80.

4. Strab. XVI, 6, C. 781 ; Pline, *N. H.* VI, 101 sqq. ; *Peripl. maris Erythr.* ; ouvrages cités *supra*, p. 214, n. 2 ; S.-J. de Laet, *Portorium* (Bruges, 1949), p. 303 sqq.

militaires, que Tacite ferait allusion, selon E. Laube. A l'appui de sa thèse, on peut produire un texte révélateur de Sénèque : décrivant le cours du Nil d'amont en aval dans une de ses *Questions naturelles*, celui-ci note que la voie par où se fait le commerce de la mer Indienne traverse les sables de l'Éthiopie, au sud de la première cataracte et même probablement de la deuxième ! *Nilus magnus magis quam uiolentus Aethiopiam harenasque per quas iter ad commercia Indici maris est praelabitur. Excipiunt eum Cataracta...* (*Questions naturelles*, IV, 2, 4) ; le philosophe a-t-il cru que la voie normale des échanges entre la Méditerranée et l'océan Indien était la piste de Napata à Adulis? La vérité est bien plus grave : ce grand esprit, qui avait eu la chance de s'entretenir avec les explorateurs de Néron à leur retour d'Égypte, a confondu la petite île de Philae, située juste en aval de la première cataracte, et ce qu'on appelle l'île de Méroé, région de plusieurs centaines de kilomètres de longueur délimitée par le Nil et son affluent l'Astaboras (aujourd'hui Atbara), en amont de la cinquième cataracte ; il la donne comme escarpée, ce qui est conforme aux descriptions que Diodore de Sicile et Strabon avaient laissées de Méroé [1], et comme « contenant une ville entière », ce qui implique qu'il la croyait assez petite, ainsi qu'il convient à Philae. Descendant ensuite le cours du fleuve, Sénèque rencontre coup sur coup la route de la mer Rouge qui prend, en effet, sur la rive droite à quelque 200 kilomètres au nord de la vraie Philae, et... les cataractes (en particulier la seconde, qui impressionnait le plus les Anciens) échelonnées en aval de Méroé, la pseudo-Philae. Lucain, dans sa description du cours du Nil (X, 311 sqq.), ne commet pas cette confusion : il distingue Méroé de Philae et mentionne la route du commerce entre la Méditerranée et le *mare Rubrum* en aval de la vraie Philae (ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs de situer les cataractes plus en aval encore !). Aux erreurs de Sénèque, philosophe et naturaliste, qui avait eu un entretien direct avec des voyageurs fraîchement revenus de Nubie et du Soudan, on mesure de quelles méprises pouvait être capable un Tacite.

Il ne serait pas étonnant que lui aussi ait imaginé la grande route du commerce entre la Méditerranée et l'océan Indien s'embranchant au sud et en amont de Syène-Éléphantine ; en ce cas,

1. Diod. I, 33, 3 ; Strab. XVII, 2, 2 C. 821.

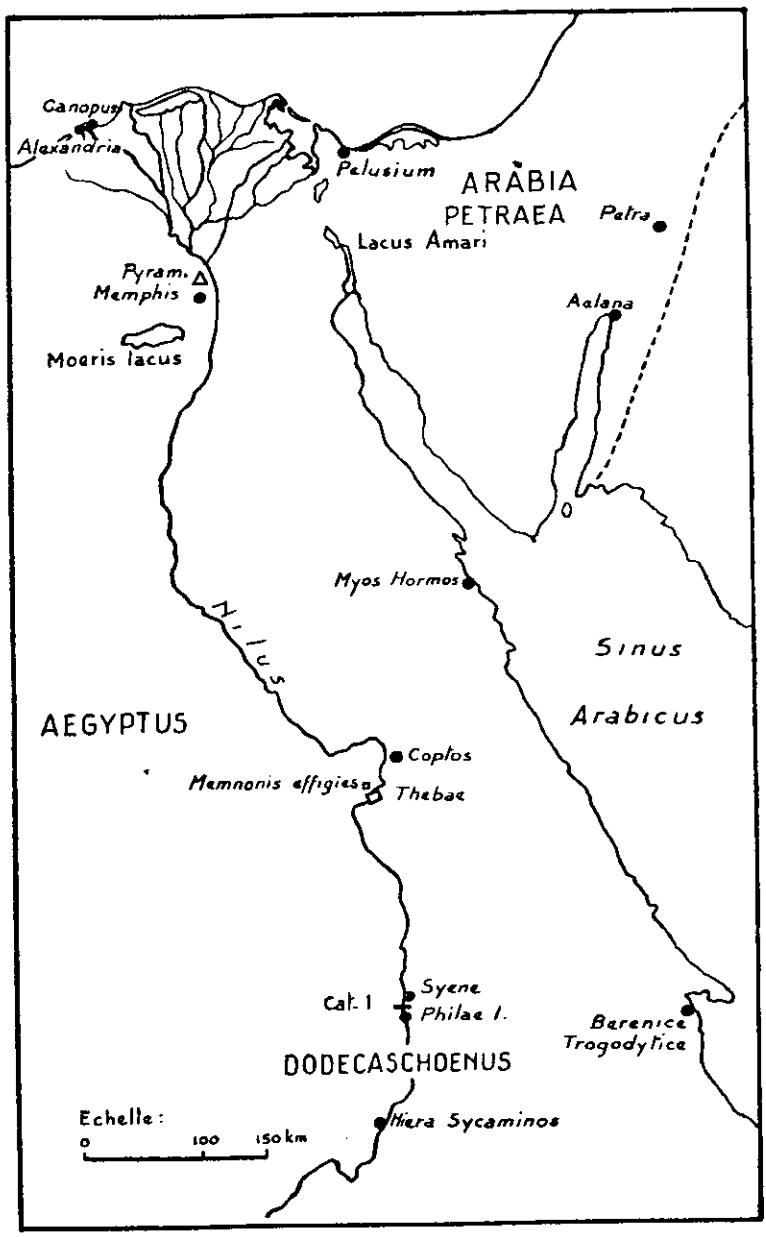

Canopus
Alexandria
Pelusium
ARABIA
PETRAEA
Petra
Lacus Amari
Pyram.
Memphis
Moeris lacus
Aelana
Myos Hormos
Nilus
Sinus
Arabicus
AEGYPTUS
Coptos
Memnonis effigies
Thebae
Cat. I
Syene
Philae I.
Berenice
Trogodytice
DODECASCHOENUS
Hiera Sycaminos
Echelle :
0 100 150 km

FIGURE 2

il pouvait parler d'une expansion au delà de cette limite *ad mare Rubrum*. En effet, les notions géographiques de Tacite étaient notoirement défectueuses, même par rapport aux connaissances acquises de son temps ; un passage de l'*Agricola*, où il prétend expliquer pourquoi la clarté du soleil est visible toute la nuit au nord de l'Écosse, révèle qu'il ignorait les rudiments de la cosmographie et de la géographie mathématique : *scilicet extrema et plana terrarum humili umbra non erigunt tenebras infraque caelum et sidera nox cadit* (12, 8). Maint récit de campagne ou de voyage souffre d'incertitudes topographiques plus ou moins sérieuses ; un exemple particulièrement net nous est fourni par l'itinéraire de Germanicus en Égypte, dans les chapitres cités plus haut (*A.*, II, 60 sq.) : l'auteur distingue, à juste titre, trois phases dans ce voyage, la première dans le Delta, la deuxième à Thèbes, la troisième à la hauteur de la première cataracte, terme de la remontée du Nil ; mais il cite pêle-mêle, dans la deuxième phase, la visite du colosse de Memnon, tout près de Thèbes, celle des Pyramides et du lac Moeris, situés près de Memphis à la pointe sud du delta, et celle des rapides du Nil, aux abords de la première cataracte ! Il est permis de se demander si Tacite a jamais levé les yeux sur la carte du monde qu'Agrippa avait suspendue au mur de son Portique, en plein cœur de Rome. En tout cas, l'idée qu'il se faisait de la configuration du *mare Rubrum* et des terres que celui-ci baignait, ainsi que de la situation de Syène par rapport à cette mer, devait être plus floue et plus inexacte que celle d'un Pline.

Renforcée par ces remarques qui lèvent l'objection qu'on pourrait tirer de la bizarrerie géographique, l'exégèse d'E. Laube aurait donc des chances d'être la bonne ; il reste cependant des difficultés sérieuses d'ordre historique : l'expansion commerciale de Rome dans la mer Rouge et l'océan Indien s'est sans doute amplifiée au cours du I^er^ siècle après J.-C., mais elle était réalisée dès le règne d'Auguste, comme il ressort de la *Géographie* de Strabon et des monnaies trouvées dans les comptoirs romains de l'Inde[1] ; l'expédition d'Aelius Gallus en Arabie, en 24 avant J.-C., si elle se solda par un échec en tant que tentative de conquête terrestre, aboutit cependant à faire entrer sous

1. Cf. de Laet, *Portorium* 303 sqq. ; *supra*, p. 214, n. 2.

contrôle romain certains ports arabes de la mer Rouge [1] ; et il est très probable que le *uectigal maris Rubri*, l'impôt de 25 % prélevé par des fermiers sur toutes les marchandises en provenance de l'Inde, de l'Arabie ou de l'Afrique orientale, à leur entrée dans la zone de la mer Rouge et de l'Égypte, fut institué par Auguste et non par Tibère ou Claude [2] ; quant aux détachements militaires mentionnés par le *Périple de la mer Érythrée*, à Leuké Komé (port arabe de la mer Rouge) et au cap Syagros (sur la côte sud de l'Arabie) au troisième quart du Ier siècle après J.-C., comme ils avaient pour principale raison d'être de protéger le bureau de douane, leur implantation remonte sans doute elle aussi au temps d'Auguste, tout au moins pour celui de Leuké Komé. Le cas d'Aden, qu'il faut sans doute identifier avec le port appelé *Arabia Eudaimon*, du nom de la contrée environnante, dans les documents de l'époque impériale, et où l'on aurait trouvé des vestiges de constructions romaines [3], est trop incertain pour qu'on en puisse tirer argument : simple escale sur la route des Indes avant que les marins ne prissent l'habitude de cingler directement de Bab-el-Mandeb vers la côte occidentale de l'Inde? bureau de douane? véritable possession romaine? conquise sous Auguste ou sous un de ses successeurs? Autant de questions auxquelles il n'est pas possible d'apporter une réponse sûre dans l'état actuel de nos connaissances [4]. Même incertitude en ce qui concerne la route des moussons : sans rouvrir ici le débat sur la date de leur découverte, rappelons que Laube la fixe au Ier siècle de notre ère et que d'autres préfèrent le Ier siècle avant J.-C. [5] ; quoi qu'il en soit, une page célèbre de Pline l'Ancien atteste que les marins ont

1. En particulier Leuké Komé ; Strab. XVI, 4, 24 C. 781 ; E. Laube, *Die Abfassungszeit v. T. Ann.*, p. 26.

2. De Laet, *Port.*, p. 308, n. 1.

3. Selon A. Sprenger, *Die alte Geographie Arabiens* (Berne, 1875), p. 80 ; mais on ne sait si les fameuses citernes sont l'œuvre des Himyarites, des Romains ou des Persans, cf. H. Ingrams, *Arabia and the Isles*, Londres, s. d. [1942], p. 89.

4. Il est exclu, bien qu'on se plaise encore à le répéter (cf. par exemple *Encycl. brit.*, éd. 1957, I, p. 158, *s. u. Aden*), qu'Arabia Eudaimon, *alias* Aden, ait été conquise par Aelius Gallus au cours de sa malheureuse expédition de 24 avant J.-C. ; l'hypothèse d'une expédition lancée par Sénèque et Néron en Arabie heureuse pour assurer le commerce maritime avec l'Inde contre les entreprises du royaume abyssin d'Axoum (W. Schur, *Die Orientpolitik des Kaisers Nero, Klio*, Beiheft XV, Leipzig, 1923) ne résiste pas à la critique (cf. Anderson, *C. A. H.* X, p. 880 sqq.). L'existence même d'un bureau de douane romain à Aden est improbable (cf. de Laet, *Port.*, p. 307 sq., n. 5).

5. E. Laube, *op. cit.*, p. 23 sqq. ; Nougier, Beaujeu, Mollat, *Histoire universelle des explorations*, I, p. 235 sq. ; Charlesworth, *Les routes...*, p. 75 sq., 253.

réalisé, au Ier siècle de notre ère, de notables progrès dans l'utilisation des moussons pour abréger la route des Indes et, par conséquent, faciliter les échanges commerciaux[1].

En bref, l'historique de l'expansion romaine dans le *mare Rubrum*, du milieu du Ier siècle avant J.-C. au IIe siècle de notre ère, peut être schématisé par un essor foudroyant sous Octave-Auguste, suivi d'un progrès plus ou moins lent et régulier pendant le siècle suivant. On voit mal, dans cette deuxième phase, quel élément aurait pu amener Tacite, mal informé comme il l'était de ces questions, à opposer la situation de 110-120 à celle de l'année 19.

En fin de compte, le seul fait historique notoire, auquel Tacite ait été susceptible de se référer parce qu'il a marqué, dans la réalité, mais surtout dans l'opinion publique orientée par la propagande officielle, une extension de l'Empire jusqu'au *mare Rubrum*, c'est la conquête et l'annexion de l'Arabie nabatéenne en 105-106. Les difficultés d'ordre géographique ne sont nullement insurmontables si l'on tient compte des notions répandues dans les milieux cultivés de l'époque ; elles composaient du Proche-Orient une image bien différente de celle que nous en offre la géographie moderne : le cours du Nil séparait l'Afrique de l'Asie[2] et l'Égypte elle-même, en particulier le Delta, était rattachée à l'Asie[3] ; jamais le désert Arabique n'était englobé dans l'Afrique, qui n'atteignait nulle part la mer Rouge ; intégré politiquement à l'Égypte dès le règne d'Auguste, comme il l'était sous les Ptolémée, le désert Arabique passait pour un pays essentiellement arabe, comme son nom l'indique[4] ; la mer Rouge, qui ne touchait pas la terre égyptienne, était un golfe creusé à l'intérieur de l'Arabie ; donc, par ses deux rives, elle était une mer d'Asie, comme l'ensemble du *mare Rubrum*, lequel était essentiellement la mer de l'Arabie, dont il baignait toutes les côtes[5].

1. *N. H.* VI, 100 sqq.

2. Doctrine constante jusqu'à Ptolémée qui, le premier (*Geogr.*, V-VII, 4), posa l'isthme de Suez et la mer Rouge comme limite entre l'Afrique et l'Asie ; cf. Honigmann, *Real-Encycl.*, XIII, 1 (1926), *s. u. Libye*, p. 159, 170 sq., 171, 174, 185.

3. Pomp. Mela I, 49 : *Asiae prima pars Aegyptus* ; Pline, *N. H.* V, 128 : *Insularum ante Asiam prima est in Canopico ostio Nili, a Canopo... dicta ; altera... Pharos* ; cf. Polybe, Ératosthène, Timosthène, Isidore, Artémidore, Agrippa ap. Plin. *N. H.* V, 40 ; 47.

4. Strab. XVII, 1, 5 ; 30 ; 34 ; 46 ; Pline décrit le littoral occidental de la mer Rouge dans son chapitre sur l'Arabie (VI, 163 sqq.) ; etc. Cf. Wellesley, *Rhein. Mus.*, 1955, p. 138, n. 4.

5. Pline, qui ne mentionne pas la mer Rouge à propos de l'Égypte, signale, dès sa première ligne sur l'Arabie, que celle-ci est *ad Rubrum mare pertinens* (V, 65).

D'autre part, les Romains se trompaient sur l'orientation de la mer Rouge et de la péninsule arabique : selon Pline et sa source, Agrippa, la partie septentrionale de la mer Rouge était *in Aegyptum uergens* (V, 65), tandis que son ouverture méridionale, à Bab-el-Mandeb, regardait le lever solsticial d'hiver, c'est-à-dire l'est-sud-est (VI, 164) ; de même, l'orientation de l'Arabie était, d'après Pline, identique à celle de l'Italie[1] ; or, Agrippa et ses héritiers représentaient la péninsule italienne beaucoup plus couchée qu'elle ne l'est sur l'axe est-ouest, au point de parler de la côte tyrrhénienne comme étant au sud, des Alpes à l'ouest[2], etc. Enfin, on se faisait une idée très inexacte des dimensions et de la forme de l'Arabie : c'est ainsi que Pline les imaginait exactement identiques à celles de l'Italie (VI, 143) : *ipsa uero paeninsula Arabia inter duo maria Rubrum Persicumque procurrens, quodam naturae artificio ad similitudinem atque magnitudinem Italiae circumfusa, in eamdem etiam caeli partem nulla differentia spectat* ; il croyait, en particulier, que la péninsule arabique allait en s'amincissant vers l'extrémité.

Par conséquent, l'erreur d'orientation permettait de considérer une poussée jusqu'à la mer Rouge comme un dépassement de la conquête de l'Égypte dans le même secteur ouest-asiatique, dans la même direction sud-est, et l'erreur sur les dimensions de l'Arabie entraînait une double méconnaissance de la proportion entre sa partie incorporée à l'Empire en 106 et sa partie désertique, et des limites exactes de la *Prouincia Arabia*. Encore Tacite était-il loin — nous l'avons constaté — de posséder les connaissances géographiques acquises de son temps ; l'idée qu'il se faisait de l'Arabie, du *mare Rubrum* et de leur situation par rapport à la Haute-Égypte devait être encore plus floue et déformée que celle des spécialistes contemporains.

Enfin, il convient de serrer de près le sens des mots *claustra* et *patescit* dans la phrase des *Annales* : *claustra olim Romani imperii quod nunc Rubrum ad mare patescit* ; le verbe *patescere*, appliqué à un pays, se rapporte toujours — nous l'avons vu — à son extension territoriale[3] ; de fait, dans le cas particulier, Syène marquait la limite du territoire administratif de l'Égypte

1. *N. H.* VI, 143 (cité dans notre texte, *infra*).
2. A. Klotz, *Die geogr. Commentarii des Agrippa...*, *Klio*, 1931, p. 400.
3. Cf. *supra*, p. 214.

proprement dite, abstraction faite des garnisons établies en Dodécaschène : un encyclopédiste tel que Pline aussi bien qu'un poète comme Lucain se sont exprimés dans les mêmes termes ou à peu de chose près : *regni claustra Philae* (*Phars.*, X, 313), *dicionis Aegyptiae esse incipit a fine Aethiopicae Syene* (*N. H.*, V, 59). C'est d'ailleurs une raison sérieuse, comme l'a souligné K. Meister, de penser que l'expansion dont parle Tacite concerne un accroissement du territoire administratif de l'Empire[1]. Mais cette acception fondamentale n'exclut pas que le terme *patescit* puisse suggérer autre chose. En effet, le mot *claustra*, lui, n'est pas le simple équivalent de *fines* : le *Thesaurus linguae latinae* donne trois exemples seulement de cette acception spéciale (III, 1322, l. 40) ; or, l'un des trois est le nôtre, le second, tiré de Cicéron (*Pro Flacco*, 30), résulte d'un faux sens : les *claustra imperii nostri*, dans lesquels Pompée a su enfermer les pirates, ne représentent pas « les limites de notre empire », mais, suivant l'excellente traduction d'André Boulanger, « les verrous de notre domination » ; quant au troisième, il provient de l'*Anthologie latine* (424, 5) : ... *ultima cesserunt adaperto claustra profundo et iam Romano cingimur Oceano* : « la mer ouverte, les dernières barrières ont cédé et c'est un océan romain qui, désormais, nous entoure » (l'auteur prononce l'éloge de Domitien et fait allusion à la conquête de la Bretagne). Donc, *claustra* a bien toujours son sens propre de « clôture, verrou, barrière[2] » ; le rapprochement du dernier exemple avec le texte des *Annales* — *claustra olim Romani imperii quod nunc Rubrum ad mare patescit* — est singulièrement éclairant ; car il en est de même pour le *mare Rubrum* : les verrous qui bloquaient l'expansion de l'Empire ont sauté, dorénavant *patescit*, il s'étend jusqu'à cette mer et s'ouvre sur elle, le sens propre du mot *patescit* étant rappelé, derrière son sens dérivé d'extension territoriale, par le voisinage de *claustra*.

Nous sommes donc conduits à découvrir dans ces quelques mots l'évocation inexacte, mais très suggestive d'une expansion

1. K. Meister, *Eranos*, 1948, p. 102 sqq.

2. Notons que le mot *claustra* est d'un emploi courant pour désigner en particulier les positions-clés de l'Égypte : *Bell. Alex.* 26, 2 : ... *namque tota Aegyptus maritumo accessu Pharo, pedestri Pelusio uelut* claustris *munita existimatur* ; Luc., *Phars.* X, 313 : *regni* claustra *Philae* ; X, 509 : *tum* claustrum *cepit Pharon* ; Tac., *H.* II, 82, 6 : ... *Vespasianum obtinere* claustra *Aegypti placuit* ; *Ann.* II, 59, 4 : ... *quisquis eam prouinciam* claustraque *terrae ac maris... insedisset.*

de l'Empire, évocation qui parlait à l'imagination des lecteurs familiers de ce thème patriotique : c'en est fini de la voie sans issue de Syène vers le sud-est, vers la mer du bout du monde, fini du cul-de-sac au milieu des déserts ; maintenant l'Empire a son débouché, son ouverture sur cette mer, son libre accès vers l'Inde et les horizons infinis. Cette expansion a été réalisée par la réduction en province, c'est-à-dire l'incorporation dans l'Empire de l'Arabie, la terre que baigne le *mare Rubrum*, même si ses parties désertiques demeurent négligées ; chronologiquement, c'est la première extension territoriale formellement reconnue et hautement proclamée de l'Empire romain jusqu'au fameux *mare Rubrum*[1].

S il en est bien ainsi, notre problème chronologique en reste au même point : le livre II des *Annales* a été écrit entre 107 et 114 ou, à la rigueur, après 117.

« Insochi » et « Musulamii »

Il n'est sans doute pas impossible de trouver dans les *Annales* d'autres références au présent utilisables pour déterminer la date de leur rédaction ; il y en a probablement une au livre XIII, qui semble avoir échappé jusqu'à présent à la sagacité des chercheurs. Nous sommes au début des opérations de Corbulon en Arménie (printemps 58) ; pour faire face aux entreprises de Tiridate, frère du roi des Parthes, Corbulon noue des alliances avec plusieurs peuples voisins de l'Arménie et coordonne leur action dans ce pays : Antiochus, roi de Commagène, à l'ouest, Pharasmanès, roi des Ibères, au nord ; en outre, *tuncque primum inlecti insochi* (*sic* Mediceus ; *insechi* dett.) *gens ante alias socia Romanis, auia Armeniae incursauit* (XIII, 37, 4). On ne connaît pas de peuple portant le nom d'*Insochi* ou *Insechi* ; d'où la correction *Moschi*, proposée par Ritter en 1838 et pieusement reproduite dans toutes

1. Pratiquement, la *prouincia Arabia* n'avait d'ouverture sur la mer Rouge que par le port d'Aelana (= Eilath), au fond du golfe d'Akaba, terminus de la route de Syrie via Bostra et Petra ; mais ce qui importe ici, c'est l'exploitation qui a été faite de cette extension modeste par la propagande impériale et qui est attestée par les bornes milliaires de la route, mieux que par la numismatique (cf. *supra*, p. 212). Sur les raisons et les résultats de l'annexion de l'Arabie nabatéenne par Trajan, cf. Cl. Préaux, *Une source nouvelle sur l'annexion de l'Arabie par Trajan : les papyrus de Michigan 465 et 466*, *Phoibos*, V, 1950-1951, p. 123-143.

les éditions. Les *Moschi* étaient un peuple du Caucase, établi dans le pays où le Phase (Rion) prend sa source[1], mais ils ont occupé aussi pendant longtemps une région située plus au sud, entre le cours supérieur du Cyros (Koura) et le cours moyen de l'Acampsis (Tchorouk), aux confins nord de l'Arménie. Nipperdey avait déjà pensé que la fidélité témoignée par ce peuple à l'alliance romaine, et dont Tacite fait état, avait dû se manifester à l'occasion de la guerre parthique de Trajan (*in ed. ad loc.*) ; mais on n'en a aucune preuve ; bien plus, on ne voit jamais les *Moschi* intervenir dans l'histoire de l'Empire romain, ils ne font plus jamais parler d'eux.

En revanche, nous savons qu'un autre peuple établi dans la même région eut l'occasion de prouver sa fidélité au peuple romain la première année de la guerre de Trajan contre les Parthes : les *Heniochi* ; un fragment de Dion Cassius, confirmé par un passage de son abréviateur Xiphilin, nous apprend, en effet, que — en mai 114 selon Lepper — après les premiers succès de la campagne d'Arménie, l'Empereur rencontra à Satala (ville de la Petite Arménie) le roi des Heniochi et des Machelones, Anchialos, et échangea des présents avec lui[2] ; ces congratulations entre chefs, après la victoire commune de leurs armes, montrent le prix que l'empereur romain attachait à cette alliance. Or, dès 1911, M. O. B. Caspari, approuvé par G. Andresen, l'éditeur de Tacite, rejetait la correction *Moschi*, dans le texte des *Annales*, et identifiait les *Insochi* avec les *Heniochi*[3] ; comme il pensait les reconnaître dans les modernes « Ingushi », bandes de pillards qui infestaient le district arménien de Vladikawkas, Caspari préférait conserver la forme *Insochi*, comme une transcription plus voisine du nom primitif inconnu que l'équivalent grec « Ἡνίοχοι », déformé par l'étymologie populaire et mythique[4]. C'est sans doute aller trop loin, et il est beaucoup plus probable que la leçon *insochi* résulte

1. Pline, *N. H.* VI, 13 ; Kiessling, *Real-Encycl.*, VIII, 1 (1912), *s. u.* Ἡνίοχοι, 265, 273 (ce long article fournit un aperçu d'ensemble sur l'histoire des peuples riverains de la mer Noire orientale dans l'Antiquité).

2. Cass. Dio, *Excerpta Ursin.*[G] 52 = Xiphil. LXVIII, 18, 2-3 a ; F. A. Lepper, *Trajan's Parthian War* (Oxford, 1948), p. 7, 46 sq., 95.

3. M. O. B. Caspari, *Note on Tacitus, Annals XIII, 37, 4, Class. Rev.*, XXV, 1911, p. 107 b sq. ; G. Andresen, *Jahresbericht des philol. Vereins*, XXXVII, 1911, p. 262 ; Kiessling, *R. E.*, VIII, 1 (Ἡνίοχοι), p. 273 ; Anderson, *C. A. H.*, X, p. 880.

4. Strab. XI, 2, 12, C. 496 : les « Ἡνίοχοι » (= « ceux qui tiennent les rênes, cavaliers ou conducteurs ») passaient pour descendre des Dioscures.

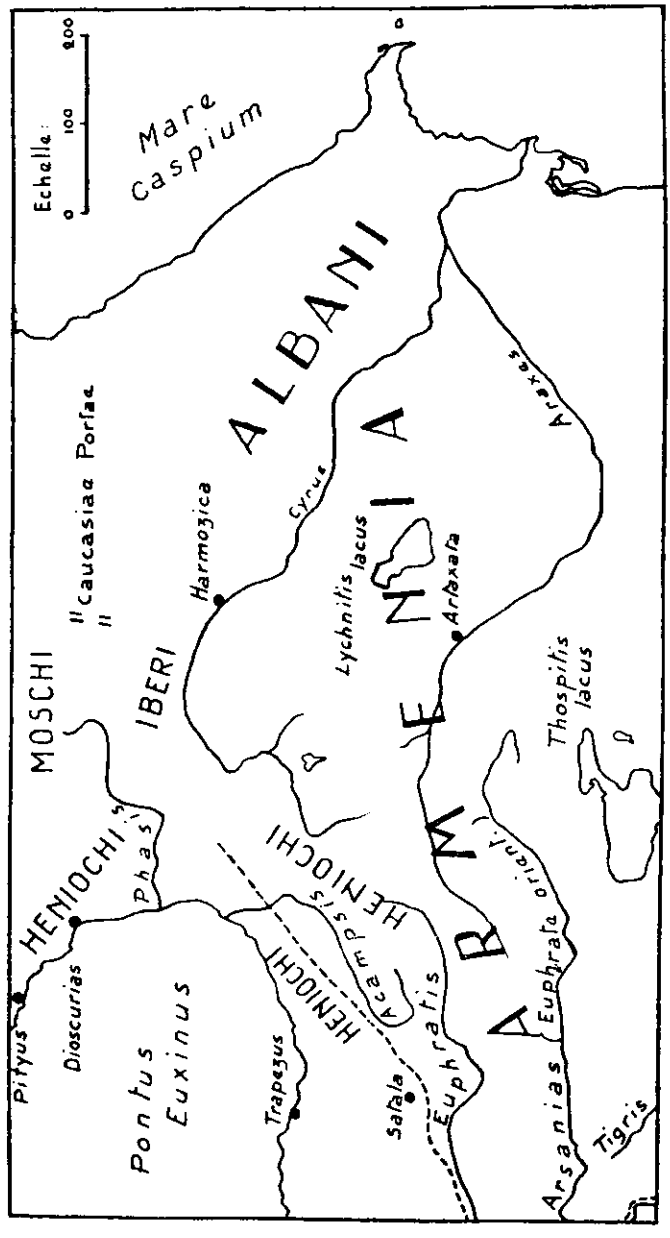

Echelle:
0
100
200
Mare Caspium
ALBANI
ARMENIA
MOSCHI
IBERI
Caucasiae Portae
Harmozica
Cyrus
Lychnitis lacus
Araxes
Artaxata
Thospitis lacus
HENIOCHI
Phasis
Pityus
Dioscurias
Pontus Euxinus
Trapezus
HENIOCHI
Acampsis
Sarala
Euphrates
Euphrata oriundi
Arsanias
Tigris

FIGURE 3

de la déformation, au cours de l'histoire du texte, de la transcription latine *Heniochi*, bien attestée chez Pline l'Ancien et chez Tacite lui-même[1].

Ces Heniochi étaient alors à l'apogée d'un nouvel essor commencé au début du Ier siècle avant J.-C. et accompli depuis le règne de Tibère ou de Claude[2] : certaines tribus avaient reconquis le littoral de la Colchide, au nord-ouest du Phase, jusqu'à Dioscurias et Pityus ; d'autres Heniochi s'étaient installés sur la côte, au sud du Phase, entre le Prytanis (Furtuna) et l'Archabis (Archawe) ; d'autres enfin, ceux qui nous intéressent, étaient établis dans la région montagneuse comprise entre les cours supérieurs de l'Acampsis (Tchorouk), du Cyros (Koura), de l'Araxes et de l'Euphrate septentrional (Kara Sou). C'était précisément le pays où avaient longtemps vécu les éléments Moschi émigrés vers le sud, mais d'où Mithridate les avait refoulés dans le Caucase. On comprend que Corbulon et Trajan aient pris soin de s'allier ce peuple, devenu le plus puissant du domaine pontique oriental. Inversement, on voit mal quels services le général de Néron aurait pu attendre des Moschi, peuplade en pleine décadence, repliée au nord du Cyros.

Mais est-il certain que l'allusion de Tacite à la fidélité des Heniochi se rapporte à leur intervention dans la guerre parthique de Trajan? De fait, entre les campagnes de Corbulon et celles de Trajan, des hostilités se déroulèrent dans ces régions en 75-76, lors d'une profonde incursion des Alains, venus du nord de la Caspienne par l'ouest, en Médie et en Arménie ; à cette occasion, les Parthes sollicitèrent l'alliance des Romains — Tiridate en personne avait failli être pris au lasso par les envahisseurs ! — mais Vespasien la leur refusa et préféra prendre quelques mesures défensives contre d'éventuels envahisseurs venant du nord du Caucase, notamment par la construction d'un fort à Harmozica (près de l'actuelle Tiflis), au débouché de la route qui traverse le Caucase par le défilé de Darial et le col de la Croix ; du coup, la tension remonta entre Parthes et Romains et quelques combats eurent lieu entre Vologèse et Trajan père, sur la frontière de

1. Par un intermédiaire *Eniochi*, qui se lit dans la table de Peutinger, volet VI ; la connaissance du mot grec correspondant, avec son η prononcé *i*, devait faciliter la déformation. Tacite fait mention des *Heniochi* dans un autre passage des *Annales* (II, 68, 1).

2. Cf. Kiessling, *Real-Encycl.*, VIII, 1, p. 268 sqq.

Syrie[1]. A vrai dire, cette alerte fut chaude pour les Parthes, mais ne semble guère avoir ému les Romains ; Tacite n'en parle pas, dans le résumé des règnes des Flaviens qu'il a mis en tête de ses *Histoires* (I, 2, 1) ; et si Suétone (*Vesp.* 8, 7) relate des *assiduos barbarorum incursus* en Cappadoce, sous Vespasien, on ne voit pas que les répliques des Romains à ces incidents locaux aient mis en jeu des alliances nouées spécialement en 58 pour des opérations combinées contre les Parthes, dans le secteur arménien, et utilisées en 114 avec éclat précisément pour la même fin.

Il est donc permis de conclure que le livre XIII des *Annales* a été rédigé après l'été 114.

Dans un autre passage, Tacite se réfère à une évolution qui semble récente, mais non pas assez cependant pour que la solution de notre problème puisse y gagner : racontant les débuts de la révolte du chef numide Tacfarinas, en 17 après J.-C., l'historien signale qu'il devint *Musulamiorum dux*, et ajoute : *ualida ea gens et solitudinibus Africae propinqua, nullo etiam tum urbium cultu, cepit arma...* (*Annales*, II, 52, 3) ; on peut se demander à quelle date cette peuplade accéda à l'*urbium cultus* : une partie de cette tribu nomade se sédentarisa, dans la région de Tébessa, à la suite de la victoire par laquelle Q. Junius Blésus mit fin à la révolte de Tacfarinas en 22[2] ; leur territoire touchait celui de Madaure au nord, celui de Tébessa au sud ; on ne sait rien de précis sur leurs villes, mais on sait que leur territoire fut borné, et, par conséquent, incorporé à l'Empire, de 102 à 106[3]. La remarque de Tacite s'explique sans doute par cette opération récente plutôt que par la sédentarisation consécutive à leur défaite de 22. Mais nous n'en sommes pas plus avancés pour autant.

Esquisse d'une solution

Essayons d'exploiter les deux résultats positifs auxquels nous sommes parvenus : livre II rédigé entre 106 et l'été 114 ou après

1. R. Syme, *C. A. H.*, XI, p. 142 sqq. — Néron avait projeté une expédition en direction du Caucase, mais il y avait renoncé (Tac., *H.* I, 6, 4 ; cf. Anderson, *C. A. H.*, X, p. 883 sqq.).
2. R. Hanslik, *Real-Encycl.*, XV, 1 (1933), *s. u. Musulamii*, p. 926 sq.
3. *Ibid.* ; St. Gsell, *Inscriptions latines de l'Algérie*, I (Paris, 1922), p. 267 ; *Atlas archéologique de l'Algérie* (Alger, 1911), F° 18, p. 519 ; le village actuel de Youks s'appelait *Aquae Caesaris*.

l'automne 117, livre XIII après l'été 114. Tout d'abord, il faut écarter la thèse suivant laquelle Tacite aurait commencé à écrire ses *Annales* après la mort de Trajan ; sans doute l'absence de toute référence au tremblement de terre qui ravagea Antioche en décembre 115, dans les passages du livre II où il est question de cette ville, ne constitue en elle-même qu'un indice des plus faibles [1] ; mais on sait, par une lettre de Pline le Jeune qui remonte environ à 107, où il parle des *Histoires* comme d'une œuvre dont la rédaction est déjà très avancée, que celles-ci ont dû être achevées en 108-109 [2] ; il est parfaitement invraisemblable qu'un homme de lettres comme Tacite, qui semble bien avoir cessé toute activité d'orateur depuis 101, se soit arrêté de travailler, de composer pendant près de 10 ans. D'autre part, quand il rédigeait le livre III de ses *Annales*, il projetait d'écrire l'histoire du règne d'Auguste après en avoir fini avec son entreprise actuelle : *sed aliorum* (= amants de la fille et de la petite-fille d'Auguste) *exitus, simul cetera illius aetatis memorabo, si effectis in quae tetendi plures ad curas uitam produxero* (III, 24, 5) ; or, Tacite est né vers 55 ; la rédaction des seize livres d'*Annales* qui lui restent à écrire est une tâche de plusieurs années ; s'il a écrit les deux premiers livres en 117-118, il envisageait donc de se lancer dans une entreprise nouvelle, exigeant des années de travail, vers 125 au plus tôt, c'est-à-dire passé les soixante-dix ans ; étant donné la durée moyenne de la vie humaine dans l'Antiquité et l'idée que s'en faisaient les Anciens, il est peu croyable que Tacite ait formulé un tel espoir. Au contraire, son projet devient tout à fait raisonnable s'il a été conçu par un homme de cinquante-quatre ou cinquante-cinq ans pour sept ou huit ans plus tard. Il nous paraît donc certain que Tacite a écrit les premiers livres des *Annales* entre l'achèvement des *Histoires*, 108-109, et la première campagne de Trajan contre les Parthes dans l'été 114.

Nous ne croyons pas que l'avènement d'Hadrien, son caractère

1. *Supra*, p. 202.

2. Pline, *Ep.* VII, 33 (datation Th. Mommsen, *Zur Lebengesch. d. jüng. Plin.*, *Hermes*, III, 1869, p. 31 sqq. ; W. Otto, *Z. Lebengesch. d. jüng. Plin.*, *Sitz.-Ber. d. Bayer. Akad.*, 1919, p. 1 sqq. ; R. Syme, *Tacitus*. II, 661) : *Auguror, nec me fallit augurium, historias tuas immortales futuras...* ; et il raconte à Tacite un trait de courage civique dont il fut le héros en 93, trois ans avant la mort de Domitien, en le priant de le mentionner dans son ouvrage ; un an plus tôt environ, vers 106, Tacite avait demandé à Pline un rapport circonstancié sur la mort de son oncle, le naturaliste, dans l'éruption du Vésuve de 79 (Pline, *Ep.* VI, 16 et 20).

et les débuts de son règne aient réfracté ce que Tacite a dit de Tibère, fût-ce sous forme d'additions postérieures, comme le prétend E. Laube[1] : Tacite aurait ajouté après coup les chapitres 1-8, qui constitueraient une Introduction volumineuse d'un caractère exceptionnel, parce que, au lieu de décrire une situation initiale comme les premiers chapitres des *Histoires*, ils résumeraient tout le règne d'Auguste et même la fin de la République, en fonction du problème du pouvoir politique et de sa transmission ; mais il est facile de répondre qu'il n'y a pas de coupure entre les chapitres 8 et 9, pas plus qu'entre ceux qui les précèdent ; que les premiers chapitres des *Histoires* également traitent de l'état des esprits dans l'Empire relativement au problème de la succession impériale, que Tacite considérait comme capital bien avant la mort de Trajan ; qu'ayant à parler de l'avènement de Tibère, qui constituait le premier exemple de succession au principat, l'historien ne pouvait manquer de reprendre la question de plus haut ; quant à la phrase déjà relevée par P.-L. Strack[2], *dabat* (Tiberius) *et famae, ut uocatus electusque potius a re publica uideretur quam per uxorium ambitum et senili adoptione inrepsisse* (I, 7, 6), le choix de l'adjectif *uxorium*, de préférence à *maternum*, s'explique non par le fait que Tacite songerait à Plotine, épouse de Trajan et protectrice d'un homme qui n'était pas son fils, Hadrien, mais très simplement comme un rappel du chapitre 3, 3 : après la mort de Caius César, en 4 après J.-C., Auguste ayant alors soixante-cinq ans, Livie obtient la reconnaissance pour ainsi dire officielle de Tibère comme héritier présomptif, *non obscuris, ut antea, matris artibus, sed palam hortatu. Nam senem Augustum deuinxerat adeo ut...* ; elle règne donc souverainement en tant qu'épouse sur un homme diminué par l'âge ; c'est l'idée que Tacite reprend au chapitre 7, 6.

Une fois posé le *terminus ante quem* de l'été 114, pour la rédaction des premiers livres, est-il possible de planter d'autres jalons? La recherche des allusions a conduit plusieurs savants, en particulier Strack, Syme et Wuilleumier, à déceler dans le chapitre 28 du livre VI, sur le Phénix, un écho de la première apparition de cet oiseau fabuleux dans la numismatique romaine sur un aureus

1. E. Laube, *Die Abfassungszeit v. T.' Ann.*, p. 43 sqq., 61 sqq. ; cf. *supra*, p. 214, n. 1.
2. P.-L. Strack, *Untersuch. z. röm. Reichspräg. d. zweiten Jahrh.* (Stuttgart, 1933), II, p. 52.

de 117-118[1]; cela nous paraît improbable : Tacite rencontrant dans les annales de 34 l'apparition de cet animal étrange et connaissant le goût du public pour ce genre de merveille n'a pas résisté au désir de lui consacrer un chapitre, comme il le fera au livre XVI, 1-3, pour la chasse au trésor de Césellius Bassus ; car, contrairement à ce qu'on a écrit, le développement sur le Phénix n'est pas la seule digression des *Annales* et les *Histoires* en comptent plusieurs. D'ailleurs, le Phénix avait déjà éveillé la curiosité de Pline l'Ancien (*N. H.*, X, 5). Quant au revers de 117-118, loin de se rapporter à une prétendue apparition de l'oiseau, il avait une signification uniquement symbolique : piété d'Hadrien pour son père adoptif, renouvellement du pouvoir impérial et promesse d'âge d'or[2]. De tout cela précisément, Tacite ne dit rien. Au reste, même si l'on veut expliquer le chapitre 28 du livre VI par l'émission du revers au Phénix, la possibilité d'une addition postérieure rend très hypothétique une conclusion relative à la chronologie du contexte.

En fait, Tacite devait en être arrivé au livre VI avant cette date ; si l'on admet qu'un homme de cinquante ans passés, attelé à la même tâche depuis une dizaine d'années, travaillant suivant la même méthode, dans le même esprit, avec les mêmes exigences de pensée et de style, doit suivre à peu près la même cadence de production, connaissant le rythme de composition des *Histoires*, on pourrait tenter d'en inférer celui des *Annales* ; malheureusement, on ne le connaît que de façon vague : Tacite semble s'être mis à la tâche vers 100-102 ; vers 106, il s'occupait des événements de l'année 79 ; vers 107, des dernières années du règne de Domitien ; les douze livres ont dû être composés en six à huit ans environ. A ce compte, les dix-huit livres des *Annales* ont dû demander neuf à douze ans ; l'historien était plus rompu à sa tâche, mais la documentation exigeait plus de recherches et surtout le proconsulat d'Asie lui imposa une interruption ou un fort ralentissement d'un an au moins. Il n'est donc pas déraisonnable de supposer que les *Annales*, commencées en 108-109, ont pu être achevées entre 117 et 120 — si elles l'ont jamais été.

1. Cf. *supra*, p. 203, n. 1 ; Strack, *Ibid.* ; R. Syme, *Tac.*, II, p. 471 sq, 771 sq. ; P. Wuilleumier, *Tacite et la critique contemporaine, Information littéraire*, 1960, 1, p. 17.

2. Cf. J. Beaujeu, *La religion romaine à l'apogée de l'Empire; I : La politique religieuse des Antonins* (Paris, 1955), p. 155 sq.

Il est tentant de se demander quel effet a pu avoir sur la rédaction des *Annales* le seul événement des dernières années de la vie de Tacite dont nous connaissons l'existence : son proconsulat d'Asie, en 112-113 ou 113-114. Syme, qui le place avant le début de l'entreprise, explique par cette année d'Orient la documentation et l'intérêt prétendument exceptionnels dont Tacite ferait la preuve, concernant l'Asie, dans cet ouvrage[1] ; mais objectivement nous n'avons rien constaté de tel. C'est pendant son séjour aussi, selon Syme, que le proconsul aurait été gagné, comme jadis Sylla converti par un mage, au fatalisme astrologique pour lequel il laisse percer sa faveur dans les *Annales* alors qu'il le rejetait dans les *Histoires* ; cette évolution est sensible, en effet, surtout à partir du livre VI, mais peut aussi bien s'expliquer par ses réflexions personnelles, ses lectures et ses fréquentations à Rome même ; car ce qu'on décèle apparaît plutôt comme un glissement que comme une rupture[2].

Une autre évolution, plus nette bien qu'elle affecte peu le caractère de l'œuvre, est le fameux tournant que l'on a observé dans le détail du style et de la langue entre le livre XII et le livre XIII des *Annales*[3] ; ce changement pourrait s'expliquer par une interruption assez longue dans la rédaction, accompagnée d'une certaine révision des habitudes ; en cherchant bien, on discerne d'autres indices d'une sorte de distance par rapport aux livres précédents : Locuste est présentée une nouvelle fois au livre XIII, 15, 4, comme si elle n'avait jamais été rencontrée, la situation de l'Arménie exposée comme pour la première fois (XIII, 34, 5), la méthode d'utilisation des sources fixée comme au début d'une œuvre (XIII, 20, 3), etc... On a cru pouvoir rendre compte de ces anomalies en supposant que les *Annales* avaient été publiées par « hexades » et les *Histoires* aussi[4] ; mais le texte de Pline le Jeune qu'on allègue pour les *Histoires* suggère au contraire qu'il n'y avait pas eu de publication partielle[5]. Loin que les *Annales*

1. Cf. Syme, *Tacitus*, II, p. 466 sqq.
2. Cf. Syme, II, p. 469 ; *supra*, p. 204, n. 2.
3. Cf. *supra*, p. 204, n. 1 ; Syme, I, p. 360.
4. Pour les *Histoires*, cf. par exemple H. Goelzer, *in ed. mai.* (Paris, Hachette, 1920), I, p. XXXIX ; pour les *Annales*, cf. C. Bretschneider, *Quo ordine ediderit Tacitus singulas Annalium partes* (Diss. Strasbourg, 1905), p. 13 sqq. ; d'après Syme, la troisième hexade, par son exorde, est fortement caractérisée comme un nouveau commencement (*Tac.* II, 261) : le terme d' « exorde » ne convient pas aux premiers chapitres du livre XIII.
5. Pline, *Ep.* VII, 33, 1 (cité, *supra*, p. 230, n. 2).

aient été publiées par groupes de livres, il nous paraît vraisemblable, comme certaines négligences de style, menues, mais assez nombreuses, le suggèrent, que Tacite, comme Virgile, est mort avant l'ultime révision de son texte [1]. Cela dit, peut-on envisager de loger le proconsulat d'Asie entre la composition des douze premiers livres et celle des six derniers? Même si cette magistrature doit être placée en 113-114 et non en 112-113, le délai nous paraît court, depuis l'achèvement des *Histoires*, pour la mise en chantier d'une œuvre nouvelle, les recherches préliminaires et la rédaction de 12 livres... Mais ce n'est pas impossible. Le seul autre événement connu de nous que l'on serait tenté de faire intervenir pour expliquer cette « coupure » entre les livres XII et XIII est l'avènement d'Hadrien en 117 ; mais on voit mal pourquoi le changement d'empereur aurait pu avoir un tel effet sur le style d'un écrivain comme Tacite.

Il reste donc beaucoup d'ombre dans cette tentative de reconstitution, où l'hypothétique l'emporte sur le certain : le problème le plus obscur est en somme de savoir si le milieu de l'ouvrage — livre VII-XII approximativement — a été composé avant ou après le proconsulat d'Asie et, par conséquent, si la rédaction des six derniers livres ou d'une partie d'entre eux se place avant ou après la mort de Trajan. Il est douteux, mais non pas impossible, qu'une réponse puisse jamais être donnée à cette question. Ce qui nous paraît certain, c'est que l'ensemble des *Annales* fut publié au plus tard en 120 ; ceci ressort de deux passages de la *Vie de Néron*, de Suétone, qui semblent bien répondre, quoiqu'on ait soutenu le contraire [2], à deux passages des livres XIV et XV des *Annales* : en XIV, 16, 1, Tacite met en doute que Néron soit le seul auteur des poèmes qu'on lui a attribués, et cela en vertu d'un critère littéraire : *quod species ipsa carminum docet, non impetu et instinctu et uno ore fluens* ; or, Suétone, lui, soutient la thèse de l'authenticité en s'appuyant sur le témoignage des manuscrits, que ses fonctions de secrétaire et de bibliothécaire d'Hadrien lui avaient permis d'avoir entre les mains : *uenere in manus meas pugillares libellique* (*Ner.* 52). L'autre rapprochement concerne l'apparition d'une comète à la fin de l'année 64 : Tacite

1. Voir Syme, *Tacitus*, I, p. 361 sq. ; II, p. 740 sqq.
2. Notamment Syme, *Tacitus*, II, p. 781 sq.

rappelle d'une phrase vengeresse la cruauté de Néron à l'occasion de ce *sidus cometes, sanguine illustri semper Neroni expiatum* (XV, 47, 1), tandis que Suétone met en scène l'astrologue Balbillus expliquant à son maître Néron *solere reges talia ostenta caede aliqua illustri expiare* (*Ner.* 36, 1) : la ressemblance verbale est d'autant plus frappante que les intentions des deux historiens sont divergentes et que Suétone, ici comme dans le cas précédent, a tout l'air de vouloir répliquer à Tacite. S'il en est ainsi, la publication des *Vies des Césars*, qu'on s'accorde à dater de 121 au plus tard, représente le *terminus ultimus ante quem* pour la publication des *Annales* ; mais il est probable que celle-ci remonte à deux ou trois ans plus tôt [1].

J. Beaujeu.

1. La comparaison des œuvres de Tacite et des *Satires* de Juvénal n'a pas permis, jusqu'à présent, d'aboutir à des conclusions utilisables pour la chronologie des *Annales* : on a fait valoir qu'à partir de la *Satire* 6 et surtout dans les *Sixième*, *Huitième* et *Dixième*, Juvénal puisait de nombreux exemples dans les règnes de Tibère, Claude et Néron, et que la publication récente des Annales n'était sans doute pas étrangère à cette inspiration (cf. G. Highet, *Juvenal the Satirist*, Oxford, 1954, p. 273 ; *Juvenal's bookcase*, *Amer. Journ. Philol.*, LXXII, 1951, p. 373 ; R. Syme, *Tacitus*, II, p. 776). C'est possible, mais, comme il est douteux qu'aucun de ces poèmes ait été écrit avant 120, nous ne pouvons rien en tirer ; seule la *Satire* 6, avec son allusion à la guerre parthique et au tremblement de terre de décembre 115 (v. 407 sqq.), peut remonter aux toutes premières années du règne d'Hadrien ou même à 116 ; mais l'évocation de Messaline dans cette pièce sur les vices des femmes ne constitue pas, en l'absence de rapprochements textuels précis, un indice suffisant de l'influence des *Annales* sur le poète. On ne peut faire qu'un seul rapprochement précis entre deux vers de la *Satire* 3 sur les embarras de Rome et le début du fameux récit de l'incendie de 64 (cf. A. Serafini, *Studio sulla satira di Giovenale*, Florence, 1957, p. 36) : *Raedarum transitus* arto uicorum inflexu *et stantis conuicia mandrae eripient somnum Druso* (= l'empereur Claude ; v. 236-238) ; *Ann.* XV, 38, 4 : *Impetu peruagatum incendium... obnoxia urbe* artis *itineribus hucque et illuc* flexis *atque enormibus* uicis ; la rencontre peut d'ailleurs être fortuite ; mais si elle ne l'est pas, la *Satire* 3 étant une des plus anciennes, publiées en recueil entre 105 et 116 (cf. de Labriolle-Villeneuve, *in ed.*, Paris, Belles-Lettres, 1921, *Introd.*, p. XIV sq. ; Syme, *Tacitus*, II, p. 776), c'est Tacite qui a utilisé un souvenir de Juvénal et non l'inverse.